



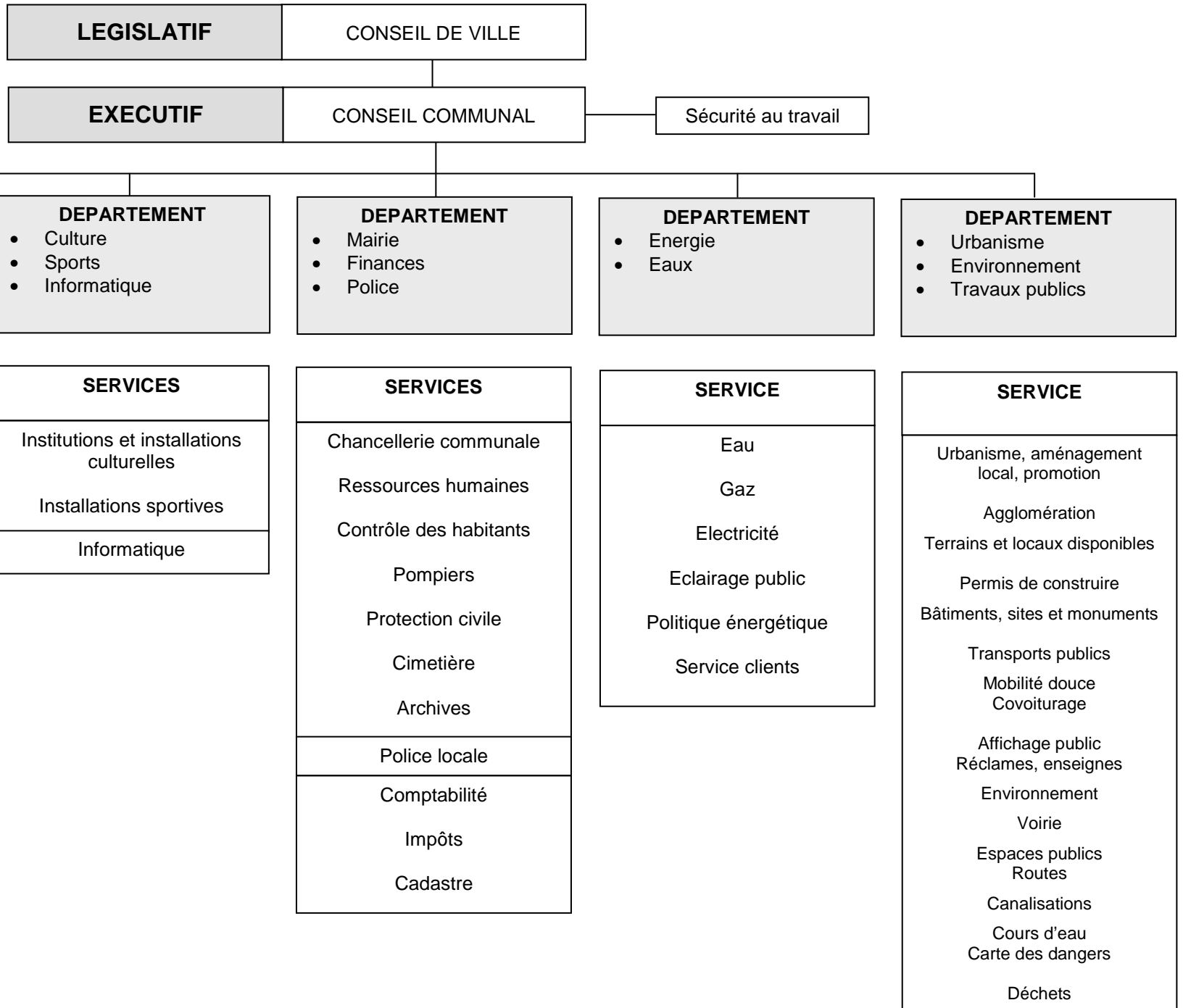
RAPPORT 2010

du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale

N.B : dans le présent rapport, les termes utilisés s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin, ce qui permet d'alléger le texte.

Les chiffres entre () concernent l'année 2009.

Organigramme



1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES

(Responsable : M. Pierre Kohler, maire)

1.1. Votations – Elections

Le corps électoral s'est rendu deux fois aux urnes, les 7 mars et 24 octobre 2010, pour se prononcer sur les trois objets de compétence communale ci-dessous :

- modification de l'aménagement local - Plan de zones 1 "Bâti" et art. 3.1.7 du RCC - Extension de la zone AB "Communance Sud - Etape 1" - acceptée par 2'543 voix contre 611 (participation : 37 %) ;
- crédit de Fr. 8'700'000.- en faveur de la réalisation de l'extension du Collège de Delémont, avec un financement des charges pour la Ville de Delémont à hauteur de 73 %, soit annuellement Fr. 193'000.- (indice 2009) - accepté par 3'438 voix contre 499 (participation : 46.2 %) ;
- crédit de Fr. 3'996'000.- accepté afin d'acheter les parcelles 603 et 604 de la Jardinerie jurassienne en vue de mettre à disposition le terrain en droit de superficie afin de réaliser un complexe immobilier comprenant :
 - un parking ouvert au public de 120 places ;
 - une résidence protégée de 120 lits environ avec services et soins pour personnes âgées ;
 - des commerces au rez-de-chaussée sur environ 3'000 m² ;
 - la création de 75 à 100 emplois.accepté par 3'417 voix contre 543 (participation : 46.2 %)

Vote par correspondance

De 25 à 30 % du total des votants à l'introduction du vote par correspondance en 1999, ces chiffres se situent actuellement entre 45 et 55 %, suivant les scrutins. En revanche, le vote par anticipation auprès de la Chancellerie n'est quasiment plus utilisé.

1.2. Conseil de Ville

Composition du Bureau et du Conseil de Ville

Président : M. David Asséo, CS•POP•Verts
1^{er} vice-président : M. Paul Fasel, PCSI
2^{ème} vice-président : M. Sébastien Lapaire, PS
Scrutatrice : Mme Anne Froidevaux, PDC-JDC
Scrutateur : M. Pierre Chételat, PLR

Chancelière : Mme Edith Cuttat Gyger

Autres membres du Conseil de Ville au 1^{er} janvier :

PS : Mehmet Ali Celik, Francine Chollet, Yeter Dincarslan, Jean-Yves Gentil, Besim Hoxha, François Klopfenstein, Julien Lesniak, Murielle Macchi, Jacques Marchand, Grégoire Monin, Alphonse Poupon, Marc Ribeaud, Jude Schindelholz ;

PDC-JDC : André Ackermann, Yves Bregnard, Jean-Bernard Deillon, Asaël Droz, Pierre-Alain Fleury, Sylvianne Mertenat, Olivier Montavon, Yvonne Plumez, Didier Schaller, Anne Seydoux, Pierre-Alain Voisard, Christian Wirz ;

CS•POP•Verts : Jérôme Corbat, Michel Frossard, Marie-Claire Grimm, Jean-Pierre Kohler, Emmanuel Martinoli, Pepi Natale, Didier Nicoulin, Jean Parrat, Emmanuelle Schaffter ;

PCSI : Matthieu Comte, Luc Dobler, Isa Kuci, Julien Spinelli, Renaud Ludwig ;

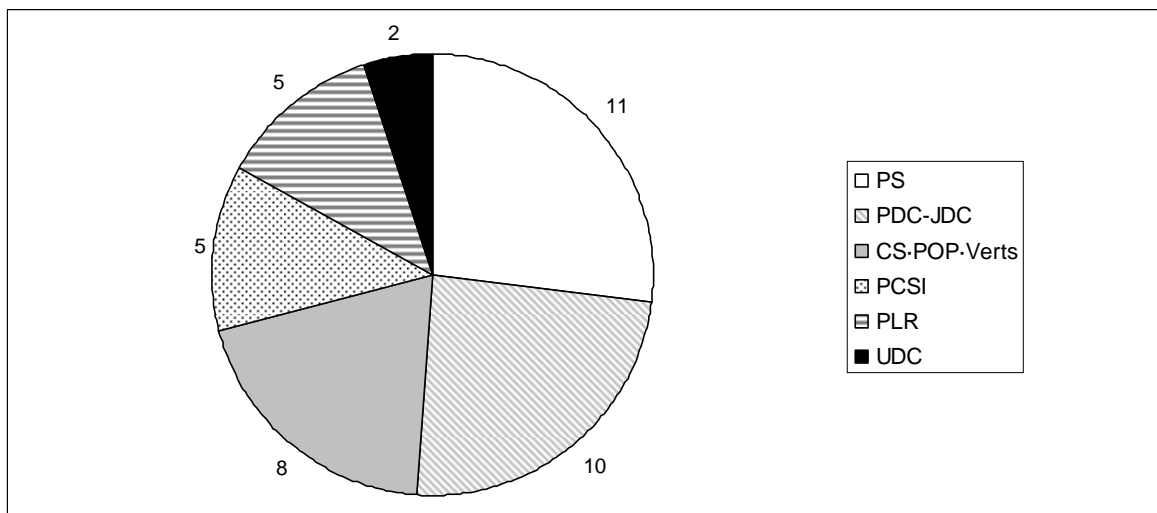
PLR : Philippe Ackermann, Julien Crevoisier, Stève Farine, Christophe Günter, Charles-André Schäublin, Romain Seuret ;

UDC : Dominique Baettig, Philippe Rottet, Pascal Schaffner.

Trois membres ont quitté le Conseil de Ville :

M. Jean-Bernard Deillon, remplacé par Mme Yvonne Plumez ; suppléant : M. Martial Pouillard.
M. Pepi Natale, remplacé par Mme Marie-Claire Grimm ; suppléante : Mme Esther Gelso ;
Mme Emmanuelle Schaffter, remplacée par M. Michel Frossard ; suppléant : Cédric Linder ;

Répartition des 41 sièges au Conseil de Ville



Le Conseil de Ville a tenu 11 séances alors que le Bureau s'est réuni à 17 reprises.

Au cours de l'année, une résolution, 15 questions écrites, 6 interpellations, 8 postulats et 18 motions ont été déposés.

1.3. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Récapitulatifs des différentes interventions

Chaque intervention déposée par le Conseil de Ville est consultable sur www.delemont.ch, rubrique Administration/Législatif/Interventions parlementaires. Des récapitulatifs des résolutions, questions orales et écrites, interpellations, postulats et motions sont également disponibles sur ce site.

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.06/10	Modernisation du versement des jetons de présences !	Cette motion a été réalisée et les jetons sont désormais versés sur les comptes bancaires ou postaux des bénéficiaires.
Motion	5.10/10	Engagement du Conseil communal auprès de l'Autorité cantonale pour le maintien à Delémont de la formation des apprentis de la vente de détail	Le Conseil communal a maintenu son engagement en accord avec Porrentruy et le Canton, afin de pérenniser la formation tertiaire dans le Jura.

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion	5.17/10	Pour des achats publics équitables	Le Département de la mairie met en pratique cette motion dans les domaines de sa compétence.

Objets soumis au Conseil de Ville par le Conseil communal

Sur les 65 objets soumis par le Conseil communal au Conseil de Ville, 63 ont été acceptés.

1.4. Conseil communal

Président : M. Pierre Kohler, PDC-JDC, Département de la mairie et des finances

Vice-maire : M. André Parrat, CS•POP•Verts, Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement

Membres : M. Pierre Brulhart, PSD, Département de l'énergie et des eaux
M. Damien Chappuis, PCSI, Département de la culture, des sports et de l'informatique
Mme Françoise Collarin, PDC-JDC, Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2010, le Conseil communal a tenu 36 séances.

Mutations

Il n'y a pas eu de mutation au sein de cette autorité en 2010.

1.5. Administration générale et Chancellerie communale

La Chancellerie communale est le service principal et central de l'Administration communale. Elle est l'organe de liaison entre le Conseil communal, le Conseil de Ville et les services communaux et, à ce titre, elle coordonne les activités.

1.6. Service du personnel

Le Service du personnel a pour tâche d'assurer la gestion des ressources humaines de la Municipalité. Il occupe trois personnes, représentant 1,7 équivalent plein temps, disséminées en trois lieux différents de l'Hôtel de Ville. De manière à coordonner les tâches découlant de ce service, des séances régulières ont lieu entre les personnes concernées.

Pour permettre un regroupement du Service du personnel et améliorer la coordination et la gestion de ce service, différents aménagements ont été effectués courant 2010 au sein de l'Hôtel de Ville. La Municipalité devrait disposer sous peu d'un Service du personnel offrant la proximité et la discrétion voulues.

Perfectionnement professionnel

De manière à encourager le perfectionnement professionnel au sein de l'Administration communale, une offre de cours variée est soumise à la fonction publique chaque début d'année. Le personnel a également la possibilité de faire des demandes de perfectionnement dans des domaines particuliers. Selon une procédure ad hoc, les requêtes sont traitées dans un cadre financier défini.

En 2010, plus de 70 personnes ont profité de cours de formation ou de perfectionnement professionnel. A cela s'ajoutent environ 80 collaborateurs qui ont bénéficié d'une formation spécifique en vue de la mise en place des entretiens de collaboration, sous forme de projet pilote pour 2011.

Mise sur pied d'entretiens annuels de collaboration

En 2007, le Conseil communal a créé un groupe de travail, présidé par la Chancelière communale, avec pour tâche d'élaborer et de mettre en place des entretiens annuels de collaboration pour l'ensemble du personnel communal. Le Conseil communal, soutenu par la Commission du personnel, a décidé de réaliser un projet pilote sur deux départements, Mairie et Finances, ainsi qu'Urbanisme, Environnement et Travaux publics. Dans ce cadre, tous les documents relatifs aux entretiens de collaboration ont été finalisés par le groupe de travail et un calendrier des formations pour évaluateurs et collaborateurs a été arrêté. Plus de 80 personnes ont bénéficié de la formation en vue des entretiens qui se dérouleront durant le premier tiers 2011. Cette étape sera suivie d'une enquête de satisfaction, ce qui permettra de procéder aux ajustements nécessaires.

La formation sera ensuite dispensée à tous les collaborateurs de manière à ce que les entretiens puissent être généralisés, dès 2012, pour l'ensemble du personnel communal.

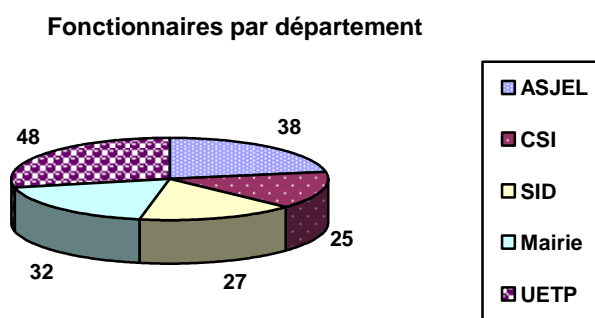
Groupe d'analyse de postes devenus vacants ou à le devenir

Depuis de nombreuses années, tout poste vacant (départ à la retraite ou démission) est analysé par un groupe de travail interne, composé du chef de département et du chef de service du secteur concerné, ainsi que de deux représentants du Service du personnel, du chef du Service des finances, d'un expert externe et d'une secrétaire.

Au 31 décembre 2010, les fonctions concernées par un moratoire représentaient 0,8 poste.

Effectif du personnel communal

A fin 2010, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 170 fonctionnaires, ce qui représente un total de 140,83 équivalents plein temps.



Taux d'occupation

Le Conseil communal encourage le travail à temps partiel et compte, sur un total de 170 fonctionnaires, 71 personnes travaillant à un taux inférieur à 100 %, selon graphique suivant :



Pour encourager activement les diminutions de temps de travail, le Conseil communal offre la possibilité aux collaborateurs de diminuer annuellement leur taux d'activité, entre 2 et 8 %, pour autant que la bonne marche du service soit assurée. C'est ainsi qu'en 2010, 30 personnes ont souhaité bénéficier de cette opportunité, dont la majorité a choisi une diminution de 2 %, équivalant à une semaine de vacances supplémentaire, ce qui confirme bien l'utilité de la démarche.

Mutations

Le Conseil communal a accepté les départs suivants :

- M. Jean-Pierre Baour, responsable administratif des Services industriels, a pris sa retraite ;
- Mme Séverine Billieux, éducatrice, a démissionné ;
- M. Nicolas Jeanbourquin, jardinier, a démissionné ;
- M. Claude Rais, ouvrier TP, a bénéficié d'une rente AI ;
- M. Jacques Riat, responsable administratif du Service ASJL, a pris une retraite à 50 % ;
- M. Denis Rossé, chef d'équipe aux Services industriels, a pris sa retraite ;
- M. Jean-Marc Vaucher, commandant des pompiers, a démissionné.

Par ailleurs, le Conseil communal a déploré le décès de M. Fernand Bilat, collaborateur à la Voirie. M. Bilat était dans sa 13^{ème} année de service.

Nominations

Le Conseil communal a nommé ou promu le personnel ci-dessous :

- M. Salvatore Bibione, concierge au Gros-Seuc ;
- M. Thierry Bohlinger, responsable des finances et gestion des Services industriels ;
- M. Bernard Dessarzin, monteur eau et gaz ;
- M. Jacques Dubois, dessinateur 3 ;
- Mme Stéphanie Chêne, éducatrice ;
- M. Alain Chèvre, jardinier ;
- Mme Emilie Crevoisier, éducatrice ;
- M. Didier Gisiger, commandant du Corps des sapeurs pompiers de Delémont ;
- M. Raphaël Kury, chef d'équipe eau et gaz ;
- M. Loïc Maire, responsable administratif des Services industriels ;
- Mme Christiane Minger, surveillante au Centre sportif ;
- M. Didier Panier, fontainier ;
- M. Alan Péchin, jardinier ;
- Mme Charlotte Pentel Bellon, bibliothécaire ;
- M. Luc Schindelholz, chef du Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement, et du Service de la culture et des sports ;
- M. Denis Schlüchter, concierge au Château ;
- M. Yves Theubet, chef du service clientèle des Services industriels ;
- M. Jérémy Vogel, jardinier.

Jubilaires

Le Conseil communal a remercié les personnes ci-dessous, pour leur longue collaboration :

- | | |
|-------------------|--|
| 20 ans de service | <ul style="list-style-type: none">- M. Jean-Marc Bilat, chauffeur auxiliaire- Mme Béatrice Bortot, téléphoniste-réceptionniste- Mme Chantal Charmillot, agente administrative- M. Patrick Chèvre, ouvrier à la Voirie- Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière- Mme Sarah Erard Jäkel, dessinatrice- Mme Ada Garofalo, téléphoniste-réceptionniste- Mme Nicole Goetschi, agente administrative- M. Philippe Menozzi, concierge- Mme Eliane Mettille, aide-éducatrice- M. Jacques Riat, responsable administratif |
| 30 ans de service | <ul style="list-style-type: none">- M. Antoine Fluri, voyer-chef- Mme Sonja Teutschmann, responsable administrative |
| 40 ans de service | <ul style="list-style-type: none">- M. Denis Rossé, chef d'équipe aux Services industriels |

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année s'est élevé à 152 personnes, dont 31 auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés). A cela s'ajoutent 121 auxiliaires temporaires (remplacement en raison de maladie de longue durée de collaborateurs, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage), dont 66 personnes uniquement pour les travaux de nettoyage pendant les vacances scolaires, ce qui représente 2'496 heures.

Apprentis

Les apprentis de la Municipalité, au nombre de 11, se répartissent de la manière suivante :

- 7 employés de commerce ;
- 4 agents en information documentaire.

Trois apprentis sont en première année, trois en deuxième année et cinq en troisième année.

Caisse maladie

293 personnes ont été assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

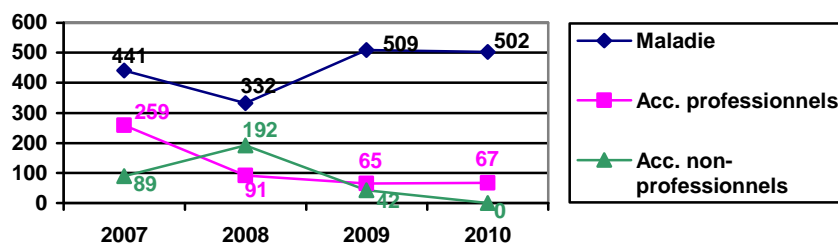
En 2010, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie ou d'accident a légèrement diminué, représentant 1'291 (1'355) jours. Neuf fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, trois demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI						
Durée de l'absence *	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
Absences inférieures à 3 jours sans certificat médical	155 (162)	2 (3)	1 (0)	--	--	158 (165)
Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical	413 (479)	50 (23)	101 (72)	--	--	564 (574)
Absences supérieures à 30 jours	502 (509)	67 (65)	0 (42)	--	--	569 (616)
Total intermédiaire						1291 (1355)
Congé de maternité	--	--	--	495 (130)	--	495 (130)
Cas AI – demandes en cours ou réinsertion	373 (265)	11 (249)		--	0 (0)	384 (514)
Total général						2170 (1999)

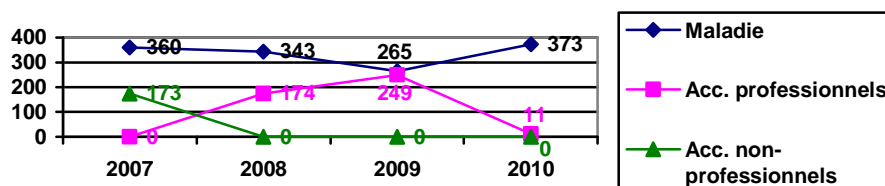
* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées (Exécutif, fonctionnaires, auxiliaires, apprentis) : 338
Effectif théorique équivalent plein temps : 176
Jours d'absence par collaborateur dus exclusivement à la maladie ou à l'accident (1291/176) : 7.33

Absences supérieures à 30 jours



Cas AI (demandes en cours ou réinsertion)



1.7. Archives

Généralités

Au début de l'année, en prévision d'un aménagement futur des archives dans de nouveaux locaux à l'ancien Arsenal, rue de la Jeunesse 28, il a été procédé à une estimation du volume des archives encore déposées dans les services communaux. Les Archives ont enregistré onze versements de documents provenant du Cimetière (registres et plans), de la Protection civile et de la Chancellerie (certificats personnels, testaments et actes de décès, correspondance de l'administration générale, conciliation en matière de bail).

Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

Les Archives ont traité 35 demandes de renseignements provenant de services de l'administration (12) et de particuliers (23) : 19 concernaient des personnes ou des familles, 5 des bâtiments ou sites industriels, 5 l'histoire locale et des sujets divers.

Dix personnes sont venues pour consulter des documents : protocoles du Conseil au XX^e siècle, correspondance des Ecoles et des Travaux publics, plans cadastraux. Des plans et documents concernant la construction du Château ont été présentés à deux classes de l'Ecole primaire. Les Archives ont aussi prêté à six reprises divers dossiers à des services communaux et deux bureaux privés effectuant des mandats publics.

1.8. Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2010, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 86 dossiers, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 16 % du volume d'activité par rapport à l'année 2009. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 145 rapports de bail. La commission a siégé à 68 reprises, traitant 64 dossiers en séance de conciliation. Quatre affaires ont donné lieu à 2 séances.

Sur les 64 dossiers traités en séance, 43 ont abouti à une conciliation, 12 à un échec et 9 à une décision. Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail et à des demandes de paiement de loyers et autres montants impayés.

En ce qui concerne les membres de la Commission de conciliation, Mme Lisiane Brêchet a été désignée en qualité de vice-présidente. Elle est entrée en fonction le 1^{er} mars 2010.

1.9. Contrôle des habitants

Documents d'identité établis

Dès le 1^{er} mars 2010, les demandes de cartes d'identité et passeports ne sont plus de la compétence de la Commune mais du Service de la population du Canton. Ainsi, le Contrôle des habitants n'a traité que 141 formulaires de demande de papiers d'identité suisse.

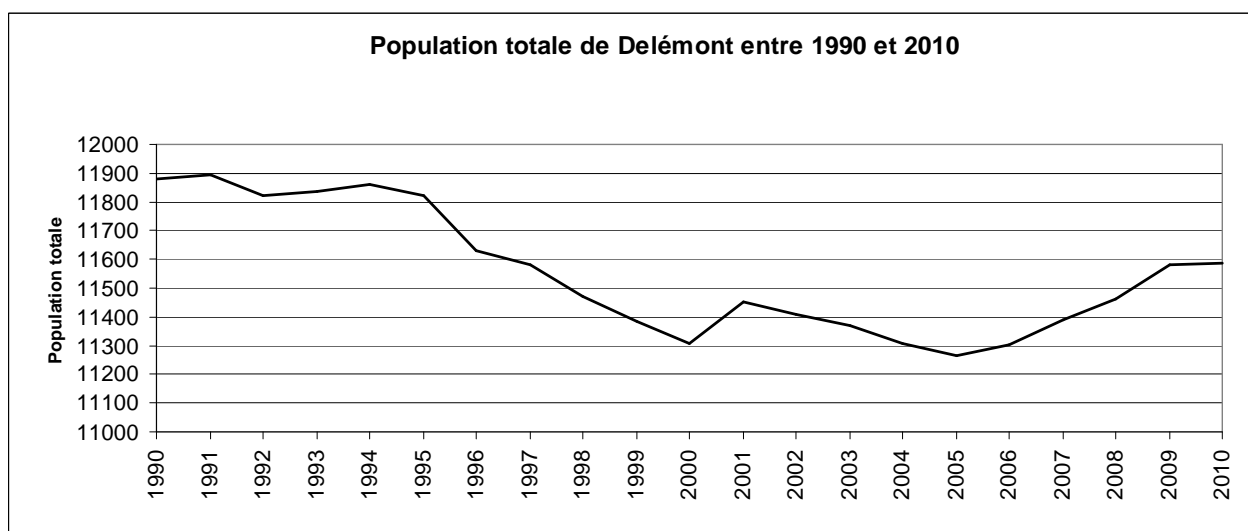
Evolution de la population

Naissances.....	128	(118)	Divorces	80	(83)
Décès	142	(104)	Naturalisations	70	(64)
Mariages	117	(100)			

Etat de la population	31.12.2010	31.12.2009	Différence
Suisses	8'800	8'783	+ 17
Hommes	4'128	4'114	+ 14
Femmes	4'672	4'669	+ 3
Etrangers	2'790	2'801	- 11
Hommes	1'486	1'502	- 16
Femmes	1'304	1'299	+ 5
Au total	11'590	11'584	+ 6
Hommes	5'614	5'616	- 2
Femmes	5'976	5'968	+ 8

Historique de la population

Année	Population totale	Suisses	Etrangers
31.12.2010	11'590	8'800	2'790
31.12.2009	11'584	8'783	2'801
31.12.2008	11'461	8'713	2'748
31.12.2007	11'390	8'680	2'710
31.12.2006	11'304	8'606	2'698
31.12.2005	11'255	8'581	2'674



Personnes en séjour	Hommes	Femmes	Total
Suisses	58 (56)	72 (77)	130 (133)
Etrangers + candidats à l'asile	90 (73)	37 (48)	127 (121)
Total général	148 (129)	109 (125)	257 (254)

**Répartition selon état civil
(pop. totale y c. séjour)**

	Hommes	Femmes
Célibataires	2'692 (2'681)	2'282 (2'281)
Divorcés	416 (380)	577 (550)
Mariés	2'327 (2'349)	2'323 (2'347)
Mariés-seuls	94 (85)	46 (45)
Partenariats enregistrés	4 (4)	6 (7)
Séparés	139 (144)	143 (145)
Veufs	100 (102)	719 (718)

Répartition par confession

	Hommes	Femmes
Catholiques	3'739 (3'799)	4'073 (4'119)
Protestants	518 (533)	609 (615)
Autres confessions	892 (833)	784 (767)
Sans confession	623 (580)	630 (592)

Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3'539 (3'533)
Jurassiens	5'261 (5'250)

**Répartition par permis
(population étrangère)**

	Hommes	Femmes
Permis de séjour (CO)	5 (4)	6 (6)
Autorisation temporaire	26 (30)	35 (28)
Sans permis (fonctionnaire international)	0 (1)	0 (1)
Permis de séjour (B)	372 (367)	355 (355)
Permis d'établissement (C)	1'078 (1'105)	906 (915)
Admissions provisoires	86 (65)	35 (36)
Frontaliers	4 (3)	4 (6)

Permis de séjour pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 97'786.-	(Fr. 106'167.-)
Versé au Canton	Fr. 65'329.-	(Fr. 71'769.-)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 32'457.-	(Fr. 34'398.-)

806 (979) permis pour étrangers "B" et "C" ont été renouvelés dans la Commune.

Ressortissants étrangers classés selon le nombre et la nationalité (y compris en séjour)

Italie.....	593	Bosnie-Herzégovine.....	34	Grèce, Thaïlande	9
Espagne	359	Rép. démocr. du Congo	31	Etats-Unis, Ethiopie	8
Portugal.....	354	Canada.....	30	Ukraine, Kenya, Togo,	
France	297	Angola	28	Colombie, Sénégal,	
Kosovo	222	Algérie	25	Syrie, Nigéria, Iran	7
Turquie	112	Russie	23	Madagascar, Japon,	
Serbie et Monténégro	81	Irak	21	Géorgie	6
Sri Lanka	62	Croatie.....	19	Moldavie, Côte d'Ivoire,	
République de Serbie	62	Brésil	18	Cuba, Tunisie, Népal,	
Erythrée.....	50	Grande-Bretagne	16	Argentine, Ile Maurice,	
Belgique	47	Chine.....	15	Afghanistan	5
Macédoine.....	44	Somalie	14	Guinée, Rép. tchèque,	
Cameroun	41	République dominicaine.....	12	Pays-Bas, Suède	4
Allemagne	40	Pologne, Roumanie	11	Soudan, Burundi, Gabon,	
Maroc	34	Autriche.....	10	Bangladesh, Pakistan, Chili .	3

Avec deux ressortissants : Vénézuéla, Pérou, Arménie, Ghana, Philippines, Danemark, Equateur, Egypte, Indonésie, Gambie, Albanie.

Avec un ressortissant : Bélarus, Cap-Vert, Irlande, Finlande, Haïti, Norvège, Vietnam, Guinée-Bissau, Bénin, Bolivie, Chypre, Lituanie, Mexique, Rwanda, Corée du Sud, Liban.

Soit au total 91 (88) nationalités étrangères.

1.10. Jumelages

Jumelage avec Belfort

Le Conseil communal a renoncé à participer à la décoration d'un massif dans le cadre du Marché aux fleurs belfortain. Les échanges entre la ville jumelle et Delémont ont concerné principalement des invitations protocolaires.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Fr. 6'000.- ont été versés de la rubrique "Jumelage" au Groupe Nicaragua, à quoi s'ajoutent Fr. 9'800.- prélevés sur le "Centime de l'eau". Ce soutien permet, via le Groupe Nicaragua, d'apporter une aide institutionnelle accrue aux habitants de La Trinidad, l'objectif étant de les aider à organiser leurs communautés sur les plans sanitaire, professionnel et éducatif, notamment. Il s'agit également de diversifier les cultures des jardins communautaires pour augmenter l'apport de vitamines dans la nourriture et rechercher des solutions pour l'adduction d'eau potable.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec l'OVR international (anciennement Opération Villages Roumains), ils ne le sont plus avec les Autorités locales roumaines qui n'ont donné suite aux derniers contacts pris.

1.11. Commission de la mairie

Séances

La Commission de la mairie, présidée par M. Jérôme Corbat, a siégé une fois en 2010.

Elle a préavisé favorablement la modification du Règlement de gestion du cimetière, du funérarium et des inhumations concernant les durées de concession.

Foires mensuelles (nombre de forains)

Janvier.....	8	Mai	27	Septembre.....	16
Février (neige).....	8	Juin	21	Octobre	15
Mars	9	Juillet	22	Novembre.....	0
Avril	23	Août	12	Décembre.....	9

Cimetière et funérarium

Il y a eu 128 décès sur la Commune de Delémont, dont 98 incinérations, 12 enterrements, 15 enterrements à l'extérieur de la localité et 3 dons du corps à la science.

1.12. Service de police

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative, avec 3 personnes, et l'autre composée de 13 agents en uniforme. Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire de police.

Le secteur administratif gère la correspondance inhérente au service, les autorisations de parcage et amendes d'ordre, les marchés, le registre des chiens, la gestion des objets trouvés. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait aussi partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme sont identiques aux années précédentes et le service extérieur s'étend de 7 h à 5 h.

Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation personnelle notamment en rapport avec l'introduction du nouveau code de procédure pénale. L'acquisition des nouveaux moyens de communication a également nécessité une instruction et une partie des agents a suivi des cours de formation continue dispensés par le Canton.

Activités

Les tâches de contrôle et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies, notamment à la gare, à la poste-gare, à la Blancherie et en Vieille Ville. L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

Dans le cadre de la convention de collaboration, signée entre les Exécutifs de Delémont et Courroux, les agents de Delémont interviennent également sur le territoire de Courroux. L'agent de Courroux est rattaché au poste de Delémont et est sous les ordres du Commissaire de police. Des séances de coordination sont organisées avec les autorités communales de Courroux qui mettent un véhicule équipé police à disposition des forces de l'ordre.

Durant 3 mois, une collaboration avec une entreprise de sécurité privée, principalement engagée de nuit et les week-ends, pour seconder les agents de la police municipale a été jugée très satisfaisante.

Le nombre des réquisitions administratives - 1016 - est en nette hausse par rapport à 2009 (890). Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements au Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, de rapports de renseignements et demandes de naturalisation, des actes d'enquête pour le Contrôle des habitants, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de les faire stationner le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive est fermée en vue d'une autre affectation. La commune de Delémont ne disposant plus de place d'accueil, il devient urgent de trouver une solution à ce problème car la Police doit intervenir régulièrement en période estivale pour déloger les Gens du voyage, qui s'installent sans autorisation.

Quelques chiffres

Parcomètres : l'argent récolté a été de Fr. 544'814.80 (Fr. 594'085.45) avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Brasserie, Losinger, Hôpital et Coherchan, Gare Collectif, Otto's et TVA. Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie ont produit des recettes pour Fr. 16'360.50 (Fr. 18'925.60).

Radars : des contrôles radars, sur 8 (10) jours ont été effectués en 15 lieux du territoire communal. 4'111 (3'713) véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 63 - 1.53 % (83 - 2.69 %) étaient en infraction.

Permis de nuit : 202 (220) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 21'750.- (Fr. 23'500.-).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 46'150.- (Fr. 46'000.-), pour plus de 500 (485) chiens sur le territoire communal.

Vignettes : 328 (348) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 1'970.- (Fr. 2'090.-).

Amendes d'ordre : environ 2'600 (3'300) amendes ont été infligées pour des infractions LCR, pour un montant de Fr. 122'740.- (Fr. 127'790.-). De ce montant est déduit le total des amendes d'ordre impayées, dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat, ce qui représente Fr. 4'380.-.

Vente de cycles : 37 (40) cycles et diverses pièces ont été vendues pour un montant de Fr. 780.- (Fr. 1'155.).

Soutien à des manifestations publiques : la Municipalité apporte son soutien à diverses manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des "classiques" (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Les Jardins, Comptoir delémontain, Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Migros Sprint, Metropoly, Habiter la lecture, etc.). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels ainsi que de la Police locale.

Appels téléphoniques : près de 10'000 appels sont réceptionnés annuellement par la Police locale, soit une moyenne de 30 appels par jour.

1.13. Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

2010 - Changement de commandement

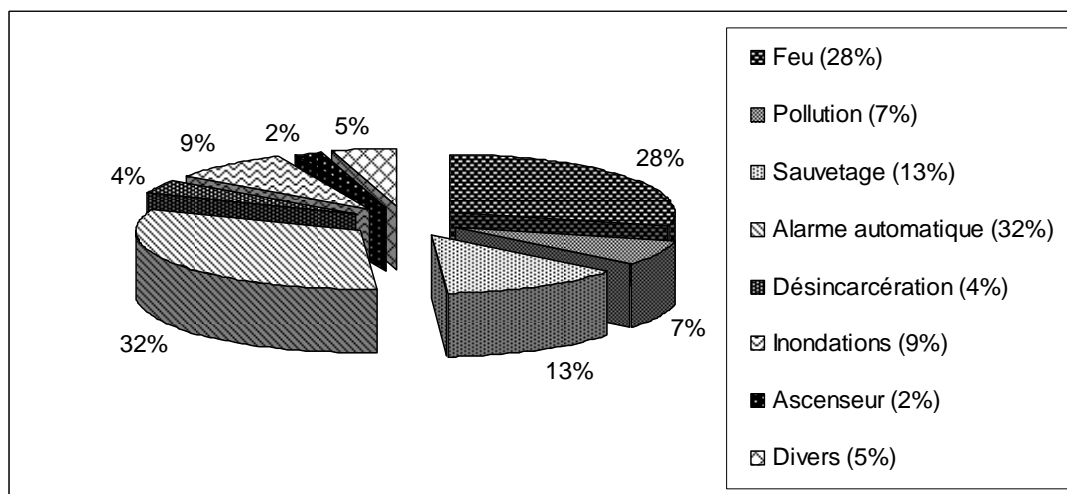
Un changement important est intervenu en 2010 avec la démission du premier commandant professionnel du CRISD, Major Jean-Marc Vaucher, et la nomination d'un nouveau commandant en la personne du Major Didier Gisiger. La volonté première du nouveau commandant est de redynamiser le CRISD et de créer un esprit d'équipe. En effet, le travail de pompier est un travail pénible, tant physiquement que psychiquement, et pouvoir compter sur une dynamique de groupe et un esprit d'équipe est un élément primordial.

Concernant le personnel, l'ancien commandant, Claude Ramseier, conscient de l'expérience qu'il pouvait apporter au nouveau commandant et à l'état-major, a réintégré pour quelques mois le CRISD. Sa réintégration a été très appréciée par tout le monde et un remerciement particulier doit lui être adressé. Afin de remplir les missions qui sont inhérentes à un centre de renfort, il est de plus en plus difficile de maintenir les effectifs. Les personnes ayant des responsabilités sont de plus en plus sollicitées, sachant qu'elles prennent sur leur temps libre, au détriment de leur famille, pour assurer la sécurité de la population delémontaine et jurassienne. Il faut être conscient que le CRISD est tributaire du bon vouloir des employeurs lorsqu'ils libèrent leurs employés pour des interventions, cours et exercices.

Les dossiers d'envergure repris à l'entrée en fonction sont ceux de la décharge industrielle de Bonfol, qui occupera le CRISD quelques années encore, le plan d'alarme *Delémont marée basse*, ainsi que l'instruction sur l'évacuation dans les crèches, écoles et autres bâtiments publics.

Le nombre total d'interventions a été de 151 (150). Les alarmes automatiques et principalement les fausses alarmes restent les plus élevées des interventions du CRISD. Les sauvetages de personnes au moyen de l'échelle automobile, sur demande de l'Hôpital du Jura, sont en augmentation.

Répartition des interventions en 2010 par type d'interventions



1.14. Protection civile

Contribution forfaitaire aux frais d'entretien des abris

La subvention obtenue par la Commune pour l'année 2010 s'est élevée à Fr. 5'800.- pour l'abri de la Blancherie et à Fr. 3'000.- pour celui du Hangar St-Michel. Dès 2010, le contrôle annuel a été effectué par les membres de l'OPC régional, sous la responsabilité de M. Yvan Crevoiserat, commandant OPC régional.

Contribution communale à l'Office de la Protection civile régional

La contribution communale, identique à celle du Canton, est de Fr. 2.- par habitant, prélevée sur le fonds des contributions de remplacement.

1.15. Service financier

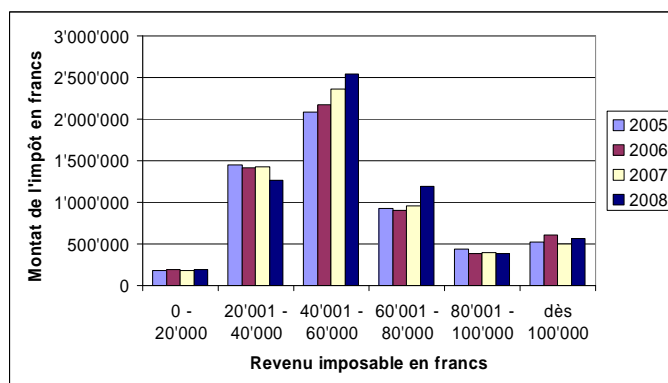
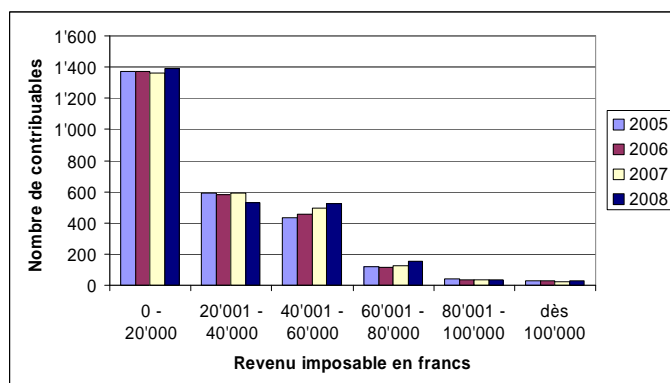
Préambule

Le budget annuel ainsi que les comptes 2010 font l'objet d'une publication séparée. Les différentes informations ci-dessous sont en relation, principalement, avec la perception des impôts communaux et sont basées sur les années 2005-2008.

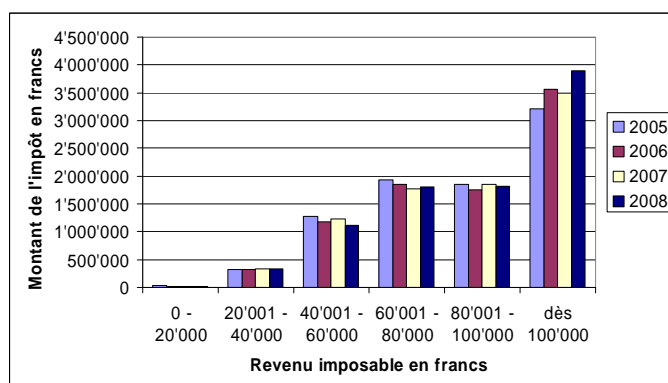
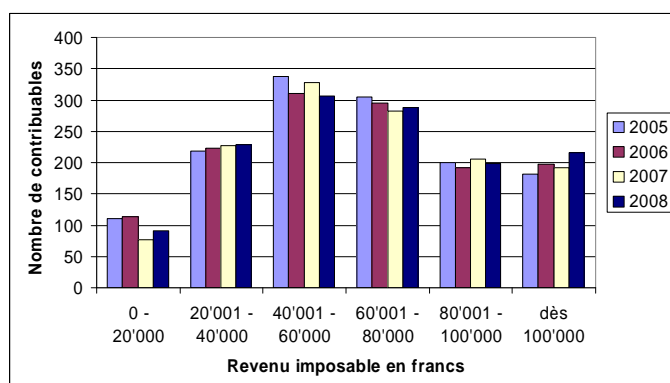
1.16. Statistiques et comparaisons fiscales

- En 2007, les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à Fr. 40'000.- représentent 53 % de l'ensemble des contribuables et paient 12 % du total des impôts. En 2008, 51 % paient 11 % du total des impôts.
- En 2008, 34 % des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre Fr. 40'000.- et 80'000.- et paient 40 % des impôts totaux.
- En 2007, 14 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 48 % des impôts.
- En 2008, 14 % des personnes ont un revenu imposable supérieur à Fr. 80'000.- et paient 49 % des impôts.

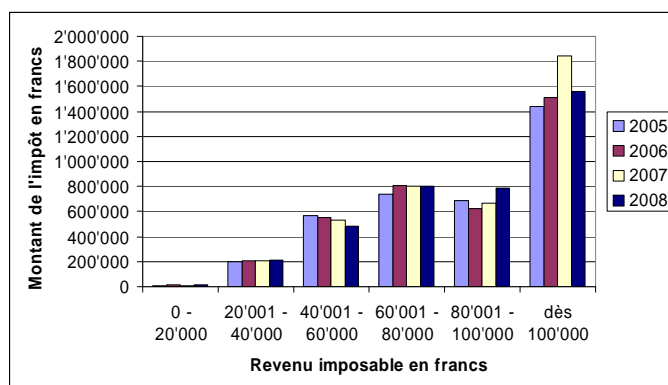
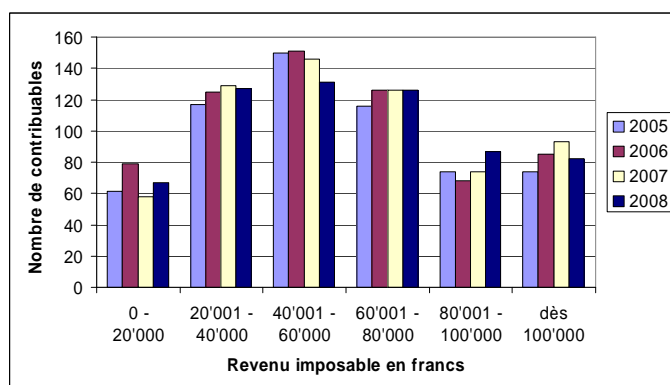
CELIBATAIRES								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	1'370	179'836	1'370	190'063	1'361	182'719	1'387	192'559
20'001 - 40'000	591	1'448'864	583	1'418'991	595	1'423'502	527	1'261'417
40'001 - 60'000	431	2'084'282	453	2'166'111	497	2'364'214	526	2'543'016
60'001 - 80'000	117	929'105	115	908'357	123	958'782	151	1'188'341
80'001 - 100'000	39	438'384	34	384'407	35	389'329	34	378'758
dès 100'000	26	516'794	29	611'090	24	501'268	29	568'500
Total	2'574	5'597'265	2'584	5'679'019	2'635	5'819'814	2'654	6'132'591



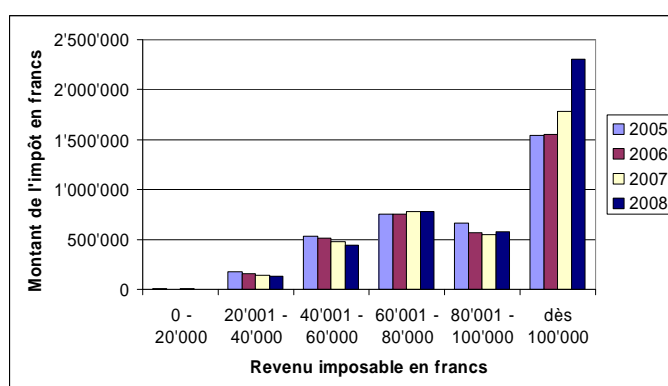
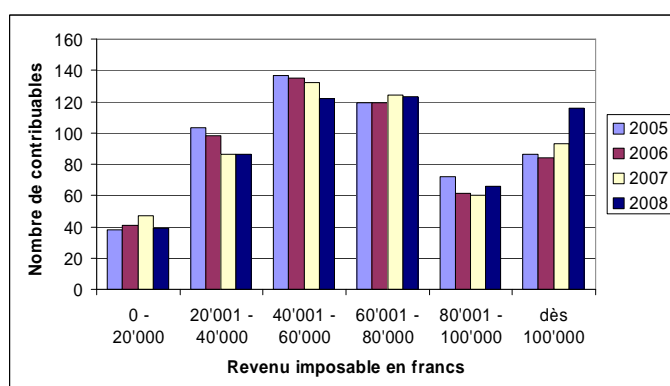
MARIES								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	110	24'044	114	21'452	77	14'062	91	19'493
20'001 - 40'000	218	318'377	223	314'210	227	327'384	228	328'651
40'001 - 60'000	338	1'278'432	311	1'178'581	328	1'226'194	306	1'113'734
60'001 - 80'000	305	1'935'431	295	1'843'491	282	1'764'800	288	1'799'602
80'001 - 100'000	200	1'853'301	192	1'750'470	205	1'845'080	198	1'812'708
dès 100'000	181	3'210'708	197	3'555'668	192	3'491'378	215	3'895'161
Total	1'352	8'620'293	1'332	8'663'872	1'311	8'668'898	1'326	8'969'349



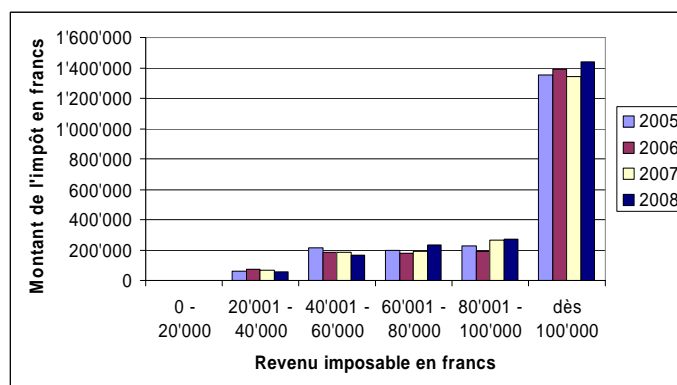
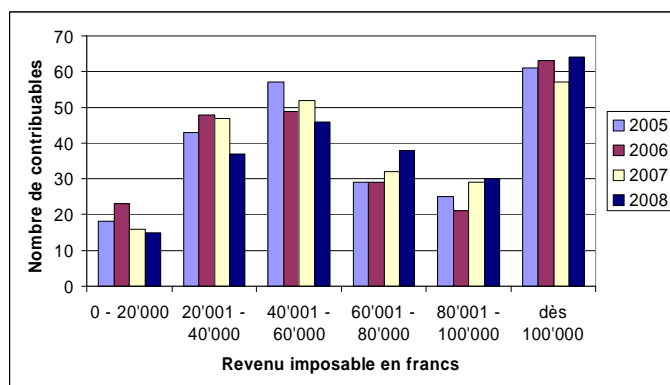
MARIES - 1 ENFANT								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	61	9'316	79	12'724	58	10'403	67	11'456
20'001 - 40'000	117	196'541	125	206'640	129	205'622	127	213'520
40'001 - 60'000	150	567'007	151	550'843	146	529'350	131	479'553
60'001 - 80'000	116	739'307	126	808'906	126	801'833	126	797'918
80'001 - 100'000	74	686'113	68	623'712	74	667'910	87	785'437
dès 100'000	74	1'443'094	85	1'513'351	93	1'847'147	82	1'556'739
Total	592	3'641'378	634	3'716'176	626	4'062'265	620	3'844'623



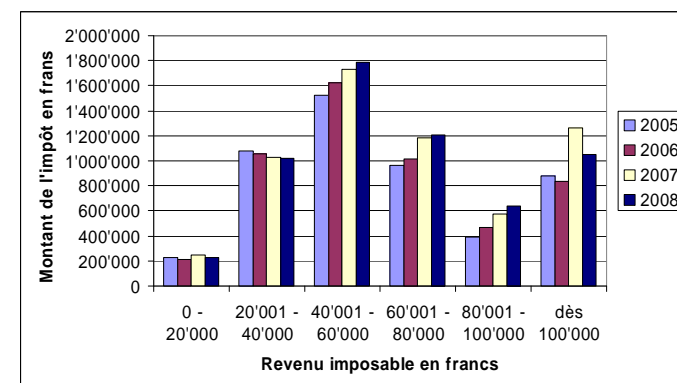
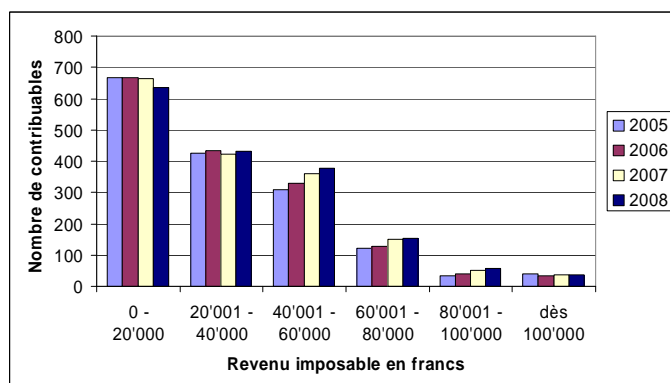
MARIES - 2 ENFANTS								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	38	6'667	41	3'865	47	7'606	39	3'466
20'001 - 40'000	103	175'666	98	160'655	86	139'805	86	135'144
40'001 - 60'000	137	535'934	135	512'210	132	479'417	122	447'331
60'001 - 80'000	119	750'286	119	756'328	124	782'148	123	780'909
80'001 - 100'000	72	664'964	61	564'863	60	547'262	66	575'464
dès 100'000	86	1'541'678	84	1'555'210	93	1'779'532	116	2'301'576
Total	555	3'675'195	538	3'553'131	542	3'735'770	552	4'243'890



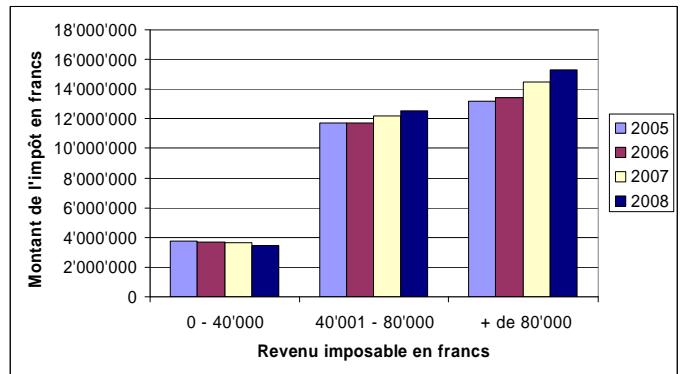
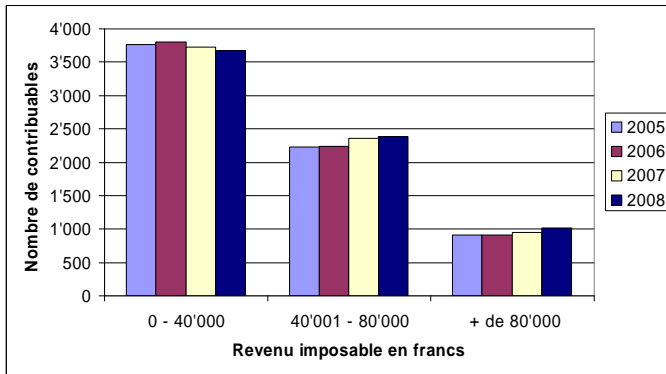
MARIES - 3 ENFANTS ET PLUS								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	18	2'455	23	2'204	16	1'578	15	495
20'001 - 40'000	43	63'122	48	71'147	47	67'665	37	57'014
40'001 - 60'000	57	213'420	49	182'685	52	187'132	46	167'198
60'001 - 80'000	29	195'955	29	177'954	32	193'773	38	230'826
80'001 - 100'000	25	226'711	21	193'535	29	261'942	30	269'791
dès 100'000	61	1'355'757	63	1'387'729	57	1'338'510	64	1'440'424
Total	233	2'057'420	233	2'015'254	233	2'050'600	230	2'165'748



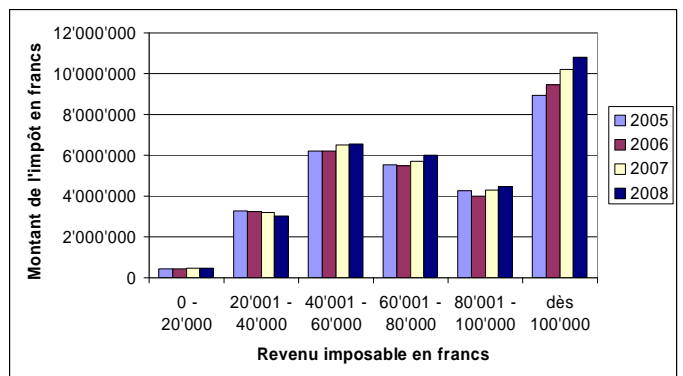
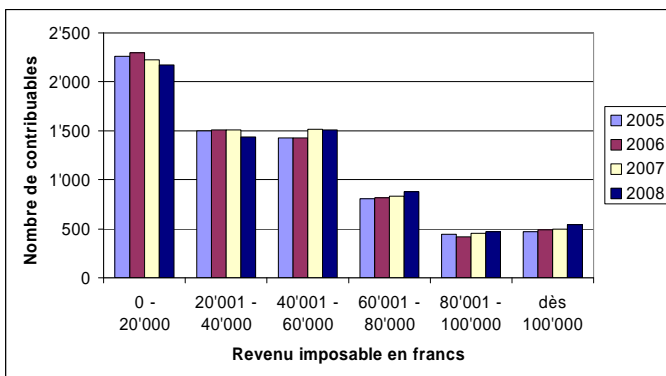
VEUFS, DIVORCES								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	668	223'968	666	211'531	663	247'033	635	224'356
20'001 - 40'000	426	1'078'963	434	1'057'629	423	1'027'837	432	1'021'422
40'001 - 60'000	310	1'523'271	330	1'625'331	361	1'731'171	376	1'790'584
60'001 - 80'000	121	961'715	128	1'015'322	149	1'182'804	154	1'206'948
80'001 - 100'000	35	391'327	41	470'308	51	573'755	56	636'437
dès 100'000	39	875'943	34	836'215	38	1'265'550	38	1'052'750
Total	1'599	5'055'187	1'633	5'216'336	1'685	6'028'150	1'691	5'932'497



TOTAL								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 40'000	3'763	3'727'819	3'804	3'671'111	3'729	3'655'216	3'671	3'468'993
40'001 - 80'000	2'227	11'714'145	2'241	11'726'119	2'352	12'220'578	2'387	12'545'960
+ de 80'000	912	13'204'774	909	13'446'558	951	14'508'663	1'015	15'273'745
Total	6'902	28'646'738	6'954	28'843'788	7'032	30'384'457	7'073	31'288'698



TOTAL								
	2005		2006		2007		2008	
Revenus	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
0 - 20'000	2'265	446'286	2'293	441'839	2'222	463'401	2'174	451'825
20'001 - 40'000	1'498	3'281'533	1'511	3'229'272	1'507	3'191'815	1'437	3'017'168
40'001 - 60'000	1'423	6'202'346	1'429	6'215'761	1'516	6'517'478	1'507	6'541'416
60'001 - 80'000	807	5'511'799	812	5'510'358	836	5'684'140	880	6'004'544
80'001 - 100'000	445	4'260'800	417	3'987'295	454	4'285'278	471	4'458'595
dès 100'000	467	8'943'974	492	9'459'263	497	10'223'385	544	10'815'150
Total	6'905	28'646'738	6'954	28'843'788	7'032	30'365'497	7'013	31'288'698



1.17. Déclarations d'impôts 2010

- 7'424 déclarations d'impôts (DI) en 2010 (7'297)
- 116 formules 120 (nouveaux contribuables) envoyées dans le courant de l'année
- 738 personnes taxées à la source (493)

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 16 demandes de remise d'impôts (15) au Service des contributions.

Année	DI envoyées	DI complémentaires Formules 120	Taxés à la source	Totaux
2000	6'984	228	342	7'554
2001	6'953	339	354	7'646
2002	7'013	388	338	7'739
2003	6'980	408	328	7'716
2004	7'002	384	341	7'727
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007*	7'123	153	371	7'647
2008	7'284	125	387	7'796
2009	7'297	143	493	7'933
2010	7'424	116	738	8'278

* Depuis 2007, les déclarations d'impôts complémentaires ont été supprimées.

Les formules 130 ont été remplacées par les formules 120 depuis 2008.

1.18. Commission des finances

La Commission des finances, présidée par M. Damien Christe, a tenu 9 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits et le budget soumis au Conseil de Ville.

1.19. Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles

Durant l'année 2010, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 82 estimations (105), à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration ou autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à 2 estimations de bâtiments agricoles, 13 estimations de bars/restaurants/discothèques.

1.20. Encaissement des impôts

Statistiques

Afin de répondre à plusieurs interrogations sur l'encaissement des impôts et des éliminations, le Service financier publie ci-dessous les résultats de l'année 2003.

Récapitulation Personnes Physiques - PP 2003 au 31.12.2010						
Taxation provisoire	Variations	Taxation définitive revenu	Taxation définitive fortune	Taxation définitive total	Eliminations	Arrérages au 31.12.2010
28'553'855	-117'642 -0.41 %	26'404'824	2'031'389	28'436'213	-656'013 -2.31 %	65'588 0.23 %

Lexique :

Taxations provisoires : estimations, envoyées annuellement, en décembre, et basées sur la taxation de l'année précédente.

Variations : à la suite de la taxation définitive, il y a soit des augmentations, soit des baisses par rapport à la taxation provisoire (cf. détails dans les comptes, chapitres 0911 et 0915).

Eliminations : ce montant englobe les remises d'impôts, décisions prises par la Recette de district (RD) à la suite de difficultés financières justifiées du contribuable et les non-encassements, malgré les poursuites effectuées également par la RD.

Arrérages : solde des impôts à encaisser par la RD. Généralement, il s'agit de taxations qui font l'objet de recours auprès du Service des contributions ou du Tribunal cantonal, voire du Tribunal fédéral.

Les statistiques pour les années 2004 à 2009 sont à disposition au Service financier.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT

(Responsable : M. André Parrat, conseiller communal)

Préambule

2010 était l'Année européenne de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, la ville de Delémont a accueilli en septembre l'exposition "Si jamais" lancée par la CSIAS.

2010 a été marquée par le lancement de la démarche communautaire intitulée "La parole aux citoyens". En collaboration avec l'Ecole d'études sociales de Lausanne, le Département des affaires sociales, de la jeunesse, des écoles et du logement s'est donné pour ambition de récolter un maximum d'informations auprès des utilisateurs du quartier de la gare pour ensuite dégager des pistes permettant d'aller vers un "mieux vivre".

2010, malheureusement, a été une année très difficile avec un taux élevé de chômeurs et de personnes en fin de droit de chômage. Le plan de crise avec programme d'occupation adopté par le Conseil communal en 2009 a permis à une quinzaine de personnes de travailler dans les différents services de la Municipalité.

Il convient aussi de rappeler que deux axes ont dicté le travail réalisé par le Service ASJL : d'une part la gestion des tâches habituelles dévolues à toute commune jurassienne et, d'autre part, l'appréhension de nouvelles difficultés en fonction de l'actualité, le tout sans que les particularités inhérentes au statut de commune-centre soient correctement prises en compte. En effet, Delémont est la commune jurassienne au plus fort taux de chômage, de chômeurs en fin de droit et de bénéficiaires de l'aide sociale.

Enfin, concernant le personnel du Service ASJL, M. Jacques Riat a pris une retraite à 50 %, conservant un mandat à 40 % pour les affaires tutélaires. M. Luc Schindelholz a été nommé au 1^{er} mai chef de service à 50 %. Il est également chef de service à 50 % pour le Service culture et sports.

2.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Parmi les motions et postulats déposés, aucune intervention n'a concerné le Département ASJEL.

2.2. Logement

Le département et le service ont été sollicités pour rencontrer certains locataires des bâtiments mis en vente par la Commune. La Puce verte notamment craignait de devoir déménager.

A noter que certains contacts promotionnels sont directement pris et gérés par la Mairie ou le Service UETP.

2.3. Aide sociale

Le Service ASJL a traité 145 (147) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale.

2.4. Mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait ou changement d'autorité parentale et/ou de la garde, placement d'enfants, autorité parentale conjointe, etc.) qui visent la protection

des adultes et des enfants. Le vieillissement de la population, la dispersion des familles et le divorce favorisent toujours davantage le recours aux mesures tutélaires, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Au 31 décembre 2010, le registre de l'Autorité tutélaire compte 299 dossiers (288 au 31 décembre 2009 et 169 en 1995). Le registre des tutelles comprend :

- 64 (57) tutelles officielles
- 23 (22) tutelles privées
- 109 (108) curatelles officielles
- 82 (80) curatelles privées
- 1 (1) conseil légal officiel
- 0 (0) conseil légal privé
- 2 (5) surveillances éducatives
- 18 (19) autorités parentales prolongées
- 3 dossiers d'obligation de soins (privation de liberté à des fins d'assistance)

15 (23) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles de représentations assumées par le responsable du service chargé, dans le cadre d'actions en paternité, en désaveu et en divorce, de représenter les intérêts des enfants.

2.5. Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation de fin d'année, le revenu AVS, pour une personne seule, était de Fr. 16'605.- et, pour un couple, de Fr. 22'233.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour une personne seule et de Fr. 30'000.- pour un couple, pour un impôt anticipé de Fr. 88.- pour une personne seule et de Fr. 130.- pour un couple.

Ainsi, 196 allocations pour un montant de Fr. 99'040.- ont été versées, de même que 54 allocations à des personnes séjournant en home pour un montant de Fr. 2'920.-, totalisant Fr. 111'960.-.

Dès 2010, les allocations ont été versées sur compte bancaire ou postal et non plus par mandat postal.

2.6. Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 143'117.- (Fr. 128'680.50). Des prêts pour Fr. 10'600.- ont été accordés, tandis que le remboursement s'est élevé à Fr. 2'300.-.

2.7. Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission, présidée par M. Julien Lesniak, a siégé 5 fois.

La commission a préavisé les affaires du département et, en particulier, le projet d'extension du parc des biches en collaboration avec Espace Formation et Emploi Jura (EFEJ).

2.8. Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse, présidée par M. Stève Farine, a siégé 14 fois. C'est le problème des incivilités qui occupe la commission, très impliquée dans la recherche-action de travail social communautaire. Tags et Graffs est le fruit de ces travaux avec, en particulier, la réalisation d'une fresque par l'artiste Soy sur le mur du dojo, au Centre sportif La Blancherie.

2.9. Agence communale AVS-AI

Au cours de l'année écoulée, toutes les tâches de l'Agence, organe auxiliaire et d'exécution de la Caisse de compensation du Canton du Jura, ont été exécutées selon les directives. Elles consistent notamment à affilier les personnes et les sociétés pour les cotisations AVS, contrôler les déclarations de salaires des employeurs, traiter les demandes d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative, contrôler les formulaires relatifs aux prestations AVS-AI et aux entretiens liés aux demandes des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI.

A la fin de l'année 2010 le nombre de bénéficiaires de rentes AVS-AI versées par la Caisse de compensation s'élevait à 1'860 (1'832), celui des bénéficiaires de rentes pour impotent à 105 (107) et celui des bénéficiaires de prestations complémentaires à 803 (778).

Quant au nombre des affiliés à la Caisse de compensation et à la Caisse d'allocations familiales (sociétés, indépendants, personnes sans activité), il s'élevait à 1'965 (1'984).

Dès le 1^{er} janvier 2011, Mme Marinette Gunzinger a été nommée préposée en remplacement de M. Raymond Queloz qui a pris sa retraite au 31 décembre 2010. M. Bilat, réviseur de la Caisse de compensation, a constaté le parfait fonctionnement de l'Agence AVS-AI.

2.10. Office de l'emploi

Bilan

Une année 2010 sombre pour le chômage à Delémont avec un taux allant de 11,9 % en janvier (688 demandeurs d'emplois - DE) à 10 % en décembre (578 DE). Les chiffres ci-dessous comprennent les chômeurs et demandeurs d'emploi.

Mois	DE	Taux DE	Chômeurs	Taux chômage	DE non chômeurs	Taux DE non chômeurs
Janvier 2010	688	11.9%	498	8.6%	190	3.3%
Février 2010	684	11.9%	487	8.5%	197	3.4%
Mars 2010	672	11.7%	469	8.1%	203	3.5%
Avril 2010	644	11.2%	432	7.5%	212	3.7%
Mai 2010	633	11.0%	426	7.4%	207	3.6%
Juin 2010	616	10.7%	408	7.1%	208	3.6%
Juillet 2010	594	10.3%	404	7.0%	190	3.3%
Août 2010	598	10.4%	408	7.1%	190	3.3%
Septembre 2010	594	10.3%	403	7.0%	191	3.3%
Octobre 2010	582	10.1%	401	7.0%	181	3.1%
Novembre 2010	583	10.1%	387	6.7%	196	3.4%
Décembre 2010	578	10.0%	386	6.7%	192	3.3%
Moyenne	622	10.9%	426	7.4%	196	3.4%

Inscriptions à l'Office communal de l'emploi

542 personnes se sont inscrites à l'Office communal de l'emploi. Les mois les plus forts ont été août, avec 54 personnes, et novembre, avec 52 personnes, pour une moyenne de 45.

548 annulations de dossiers sont parvenues à l'Office de l'emploi par les ORP.

Préavis communal

L'Office communal de l'emploi a transmis au Service de l'action sociale, après étude du dossier, un préavis favorable pour contrats d'insertion de 25 personnes.

Engagement POC

Grâce à l'esprit d'ouverture de la Municipalité, une quinzaine de personnes ont pu profiter d'un programme d'occupation POC/PET durant l'année écoulée dans les différents services de l'Administration communale.

Collaboration avec les associations, institutions, administrations

L'Office communal de l'emploi collabore avec PPE (Partenaires pour l'emploi), les caisses de chômage UNIA, SYNA, CCI (Caisse Interprofessionnelle), la Caisse publique, les ORP, le Prud'hommes, le SSRD, le Service de l'action sociale, Sibir'elles, le COSP, le Service de la statistique cantonale, la Commission de coordination politique de jeunesse, les Offices communaux de l'emploi, etc.

2.11. Maison de l'Enfance

L'élément fort de l'année 2010 a été, sans aucun doute, le dossier sur la création de 30 places de crèches supplémentaires.

Un autre point fort a été l'ouverture du Service d'accueil extrascolaire à la Villa Müller. Cela a permis de baisser l'âge limite de 12 à 10 ans et de libérer des places pour des enfants plus jeunes. La collaboration avec ce nouveau service se passe très bien.

Autre élément positif, la collaboration avec une employée de commerce placée en POC à 40 %, qui a rendu énormément service de par son efficacité et ses compétences.

Objectifs principaux

- créer 30 places supplémentaires et adapter les besoins en personnel ;
- améliorer l'espace à la Gar'onze ;
- régler un problème d'hygiène à la Dorlotine ;
- collaborer avec un bus scolaire pour les trajets d'école ;
- repenser l'accueil des écoliers ;
- mener une réflexion sur un site ou plusieurs.

L'organisation inter-site confirme que l'économie de temps et la gestion optimale des groupes d'enfants ne peuvent se faire tant que la Maison de l'Enfance est dispersée.

La gestion des listes d'attente démontre toujours plus que le besoin en places d'accueil supplémentaires est une évidence.

Un groupe de travail se penche ardemment sur un projet de regroupement des 4 sites (CREA). En parallèle, la création de 30 places supplémentaires a été acceptée par la Commission de l'action sociale.

Problèmes rencontrés

- certains placements POC ou PET comme aide de maison se sont montrés inefficaces et parfois de très courte durée ;
- gestion des groupes et passage d'une institution à l'autre pour les enfants en cours d'année ;
- transports des écoliers dans les classes enfantines ;
- 6 congés maternité en même temps ;
- les locaux de l'avenue de la Gare 11 et 15 restent inadaptés.

Le personnel

Les éducatrices suivent régulièrement des supervisions d'équipe avec un pédopsychiatre, ce qui apporte énormément de pistes dans la gestion de situations délicates ou à risque pour les enfants.

La Maison de l'Enfance travaille en réseau et participe à des rencontres entre parents, enseignants, SSR, CMP, AEMO ou classes spéciales lorsqu'elle le juge nécessaire pour le développement de certains enfants ou lors de situations sociales difficiles.

Le personnel en place pour toutes les tâches de conciergerie, d'entretien du linge et de rangement de cuisine ne suffit pas. Le tournus de personnes en PET ou en POC, bien qu'apportant une aide certaine, est lourd à porter au fil des ans.

Quelques chiffres

251 conventions de placement ont été signées.

Le taux d'occupation annuel effectif (et non d'inscriptions) est de 67 %. Il est environ de 50 % durant les périodes de vacances scolaires et de 75 % le reste de l'année. Les absences s'expliquent entre autres par les maladies, congé maternité et chômage. Les absences autres que maladie sont facturées soit entièrement, soit par une taxe de réservation.

Nurserie la Dorlotine

Environ 80 enfants y ont été accueillis, dont 27 nouveaux bébés. Le manque de places à la Ludovie oblige la Maison de l'Enfance à accueillir les enfants parfois jusqu'à 2 ans et demi, alors que l'âge limite est fixé à 2 ans et que l'aménagement des locaux se prête mal à des enfants plus grands.

Crèche la Ludovie

108 enfants y ont été accueillis
26 enfants sont venus de la Dorlotine
10 nouveaux enfants en liste d'attente ont pu venir à la Ludovie
23 enfants sont partis pour la Gar'onze
13 enfants ont quitté la Maison de l'Enfance (déménagements, cessation d'une activité professionnelle, chômage)

Les mercredis après-midi, la salle de gymnastique du Château est louée par la Ludovie. La Gar'onze et l'Orangerie bénéficient de cette salle.

Depuis 2 ans, une grande promenade de fin d'année est organisée et est très enrichissante pour les enfants et pour le personnel.

Unités d'accueil pour écoliers la Gar'onze et l'Orangerie

Près de 120 enfants ont transité par la Gar'onze et l'Orangerie.

Tous ces enfants fréquentent 8 classes enfantines, 7 classes de 1^{ère} primaire, 4 classes de 2^{ème} primaire et 1 classe de transition, ce qui représente des variétés d'horaire parfois difficiles à gérer. Les autres enfants sont répartis dans plusieurs classes de la 3^{ème} à la 5^{ème} année.

L'organisation des trajets dans les classes enfantines reste un souci quotidien malgré l'harmonisation des horaires scolaires. Une sorte de contrat réciproque a été approuvé avec l'école. Dès lors, lorsqu'un changement d'horaire d'école est inconciliable avec l'organisation de la Maison de l'Enfance, il est demandé aux enseignants d'organiser eux-mêmes les trajets.

Le camp d'automne a de nouveau eu lieu au Creux-des-Biches. Les fêtes traditionnelles telles que le souper canadien en été et la fête de fin d'année ont rencontré une nouvelle fois un vif succès.

2.12. Service d'accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire est ouvert depuis le mois de février 2010. Cela fait désormais une année que cette expérience pilote a débuté.

Inscriptions

Les inscriptions n'ont pas rencontré le succès escompté. Seulement 2 enfants étaient inscrits en février 2010. Au mois de mars, une seule inscription a été enregistrée. Le Service d'accueil n'a compté que 3 enfants jusqu'aux vacances de juillet 2010. Depuis la rentrée d'août 2010, 12 inscriptions se sont ajoutées aux 3 enfants inscrits auparavant. Au total, quinze conventions de placements ont donc été signées grâce, en majorité, aux enfants quittant l'Orangerie (structure faisant partie de la Gar'onze).

Changement d'horaires

Afin de s'adapter à la demande de certains parents, une prise en charge de leurs enfants durant les repas de midi le mercredi est désormais proposée.

Une ouverture durant certaines semaines de vacances a également été demandée par les parents et par l'APMED. Ainsi, le Service d'accueil extrascolaire propose d'ouvrir ses portes durant 5 semaines supplémentaires, avec un horaire particulier et diverses activités proposées.

2.13. Espace-Jeunes

L'année 2010 peut être qualifiée d'excellente tant sur la fréquentation, la diversité dans l'animation que sur le déroulement.

Les objectifs principaux 2010 étaient de poursuivre les rencontres intergénérationnelles, d'augmenter les sorties/animations à l'extérieur et aussi de maintenir la fréquentation actuelle des jeunes en diversifiant les animations.

Les relations avec la Résidence les Cerisiers à Charmoille vont bon train, notamment avec la mise sur pied d'un loto à l'Espace-Jeunes (EJ), où enfants et résidents ont trouvé beaucoup de plaisir.

Dans le cadre des sorties, il faut relever le camp d'automne en Gruyère. Les jeunes de l'Espace-Jeunes de Saint-Imier et leurs monitrices étaient présents. Une semaine enrichissante pour tout le monde.

Changement de décors à l'EJ

Pour agrémenter les parois de l'EJ et sensibiliser les jeunes à l'art du graffiti, une grande fresque murale signée de l'artiste Soy (Gaétan Gris) sera fixée au mur de l'espace salon.

Personnel

En août 2010, l'EJ a accueilli une stagiaire CJEF, pour 3 mois. Le stage s'est terminé à fin novembre 2010 avec une excellente évaluation.

Animations particulières

Belle réussite pour la présentation à l'EJ de la nouvelle équipe du Skater Hockey Club de Rossemaison, première équipe et mouvement jeunesse, club aux multiples titres. Cette opération a permis de faire découvrir ce sport et, par la même occasion, l'EJ s'est fait connaître des médias et du grand public.

Grande première et vif succès également pour la fête d'Halloween, organisée par l'EJ et la Ludothèque.

Dernière animation importante de l'année, celle de la présentation des jeux éthiques à l'EJ, en collaboration avec la Ludothèque, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Présentation de l'EJ

L'EJ a été présenté aux élèves du Collège et des écoles primaires de Delémont (présentation du Conseil delémontain des Jeunes (CDJ) et de l'EJ), aux élèves de l'Ecole de culture générale dans le cadre d'un

atelier théâtre, aux jeunes de l'Espace-Jeunes de Saint-Imier et aux responsables de formation de l'école ARC à Delémont.

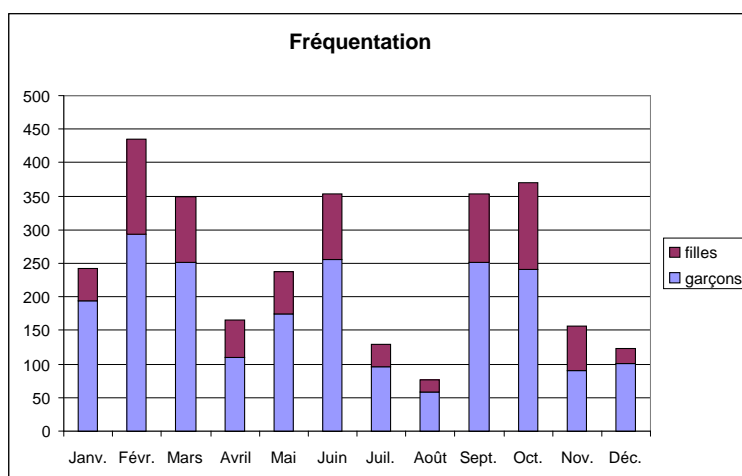
Conclusion

L'EJ doit poursuivre ses efforts afin d'être reconnu en tant que tel, comme premier et unique espace pour les jeunes dans le district de Delémont. Il est vital qu'un tel espace soit soutenu par les pouvoirs publics. C'est un bel outil pour la jeunesse et surtout un moyen de lutter contre les incivilités.

Statistiques sur la fréquentation de l'EJ de janvier à décembre 2010

La moyenne mensuelle est de 250 passages. 2'997 visites ont été comptabilisées pour l'année 2010. La fréquentation est très variable d'un jour à l'autre. Elle peut être de 3 jeunes pour un après-midi à plus de 30. D'autre part, 300 enfants sont venus visiter les locaux de l'EJ dans le cadre d'une présentation du CDJ.

Les garçons représentent environ 71 % des utilisateurs (légère hausse de la fréquentation des filles).



La moyenne d'âge

La limite d'âge inférieure est passée en 2010 de 10 ans à 12 ans. Les plus âgés ont 16 ans.

La moyenne d'âge était de 12,46 ans.

Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 12 ans.

La participation des jeunes de Delémont et des villages

Les villages sont peu représentés, 10 % seulement. Les villages au meilleur taux de fréquentation sont Courroux, Courfaivre et Rossemaison.

2.14. Colonie du Creux-des-Biches

Présidée par M. Roger Jardin, l'association a organisé deux colonies en 2010 : la première, sous la direction de M. Daniel Pape, du 5 au 16 juillet, a profité à 32 enfants et la 2^{ème}, dirigée par Mme Isabelle Kummer, du 19 juillet au 30 juillet, à 22 enfants. Une réflexion a été menée entre le Service ASJL et l'association afin de mieux structurer le processus d'engagement des moniteurs, directeurs et responsabiliser davantage l'association qui pourrait à l'avenir se professionnaliser.

2.15. Conseil delémontain des Jeunes

Les élus de novembre 2009, au nombre de 33, ont créé quatre commissions, sous la conduite des animatrices, Mmes Christine Flury et Ludivine Boillat :

- La Commission "les 7'déji", composée uniquement d'élèves de 9^{ème} année, a réalisé un album photos des élèves du Collège de leur année et ont organisé une soirée pour les 9^{ème}, avec 2 groupes de musique : les "Sticks" et les "Dining dead".
- La Commission "les Olympuces" a organisé un tournoi de différents sports à la piscine de la Blancherie avec natation, beach volley, tennis de table. Au mois de juin, la commission a demandé une séance plénière supplémentaire pour proposer de remettre des buts au terrain des Moissons, ce qui a été accepté.
- La Commission "les Tuners Boyz's" a organisé une sortie au karting d'Yverdon pour les élèves de 6^{ème} et 7^{ème} années, elle a eu lieu le 19 juin 2010 et a été très appréciée.
- La Commission "les Développés" a créé un carnet de bons de réductions à destination des moins de 16 ans, pour plusieurs activités de la région. Pour des raisons de logistique, ce carnet n'est pas encore sorti mais cela ne saurait tarder.
- En automne, une nouvelle séance plénière a été convoquée. Il s'agissait d'acheter des jeux pour la piscine, de donner de l'argent pour le nouveau bus de l'Espace-Jeunes en collaboration avec le service et de faire un don à la Lanterne Magique.

Lors des 3 plénums de la législature 2009-2010, tous les projets ont été acceptés. Le budget du CDJ a été respecté.

2.16. Ecoles primaires et enfantines

L'école en chiffres - effectifs

Ecole enfantine -1 et -2	13 classes	248 élèves
1 ^{ère}	6 classes	111 élèves
2 ^{ème}	5 classes	95 élèves
3 ^{ème}	6 classes	113 élèves
4 ^{ème}	6 classes	107 élèves
5 ^{ème}	6 classes	106 élèves
6 ^{ème}	6 classes	140 élèves
Transition	2 classes	25 élèves

Total	50 classes	945 élèves
--------------	-------------------	-------------------

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires.

Bâtiments scolaires

Deux écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Franche, Pervenches et Pelletiers.

Personnel

18 maîtresses d'école enfantine, 38 titulaires de classe à l'école primaire, y c. duos, 5 titulaires de classe de transition ou de soutien, 17 enseignants auxiliaires, 6 maîtresses de devoirs surveillés, 3 maîtres de langue et de culture étrangère, 4 maîtresses d'ACT.

Personnel administratif

1 secrétaire, 1 apprenti.

Personnel technique

Cinq concierges, un chauffeur de bus, un coursier, un patrouilleur, un informaticien à 50 %, un intervenant socio-éducatif à 50 %, soit 103 personnes au total.

Mouvement de personnel

- Démission de Mmes Eliane Plumey (09), Marianne Pilloud (09), Louis Montavon (09), Monique Cuenin et Josiane Erard
- Nomination de Mme Michèle Perrin et M. Régis Veuthey (09)
- Mmes Nicole Ruf, Corinne Gerber et Heidi Mischler dispensent les cours d'allemand (filiale bilingue, cours de langue et de culture allemande et session allemande)
- M. Isen Avduli fonctionne comme patrouilleur
- M. Marcel Milani assure le poste de coursier
- M. Denis Schlüchter a été nommé concierge au Château et M. Salvatore Bibione au Gros-Seuc
- M. Bastien Chapuis, apprenti en fin de formation, a été remplacé par Mme Justine Crevoiserat

Bâtiments

- Rénovation et transformation partielle de l'école des Traversins et de l'école des Moissons 12
- Pour le Gros-Seuc, il reste principalement la rénovation de la place de sports
- Réexamen du projet d'aménagement des Jardins du Château
- Projet d'aménagement du système de circulation automobile au Gros-Seuc
- Mise à ban des aires scolaires

Tic

- Equipement informatique lié à Mitic 2009
- Huit séances ont été tenues par le groupe "Pilotic"
- Un montant de Fr. 30'000.- a été obtenu pour l'acquisition d'un tableau interactif, d'une tablette graphique et l'équipement d'une salle multimédia au Château
- Le taux d'emploi de M. Alexandre Kaiser fait l'objet d'une étude de l'ensemble de ses activités en vue d'une augmentation de poste dans le cadre de ses engagements dans l'Administration communale et des écoles primaire et enfantine
- Le site web de l'école est géré par M. Vincent Ducommun
- Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi

Activités extrascolaires

- Ventes diverses : Mimosa, timbres Pro Juventute et Pro Patria, Ecus d'or, œillets, journaux de carnaval, insignes FDP, Secours jurassien d'hiver
- Paléojura : chantiers didactiques
- Bataille des livres
- Demi-finale suisse de mathématique
- Marche d'automne pour toutes les classes
- Nettoyage de la nature
- Journées des Jeux d'agilité
- Coupe Crédit Suisse
- Cortège de carnaval
- Arc-en-Cirque et cirque Knie

Education

- Education nutritionnelle, sexuelle, routière et prévention contre les morsures de chiens
- Participation à la journée "Oser tous les métiers"
- Journée de formation des enseignants à Bâle
- Chemin des contes et légendes mis en place par Mme Gabrielle Devaud, enseignante, et un groupe d'élèves du Château
- Geste qui sauve : formation de l'ensemble du corps enseignant
- Prévention incendie : formation des enseignants
- Mise en route du nouveau règlement d'école
- Entrée en fonction de M. Marcel Gête, intervenant socio-éducatif, pour le Collège et l'EPED

Commission des écoles primaire et enfantine

Cette commission, présidée par Mme Joëlle Fasano, a notamment traité les dossiers suivants :

- audition de candidats aux postes à repourvoir ;
- consultation sur le dossier cantonal des vacances scolaires ;
- examen de la situation du bus scolaire ;
- participation aux groupes permanents Pilotic et Radix (enseignants et délégués CE) ;
- visites des classes ;
- deux enseignants sont délégués pour le Noël de l'AJAM ;
- participation au Noël des enseignants.

Divers

- Campagnes de distribution de pommes et de lait
- Modification de l'offre des marchandises offertes par les deux boulangers à dix heures

2.17. Communauté scolaire

Membres du comité :

M. André Parrat, président, M. Marc Hänni, vice-président, Mme Jeannine Giuliani, secrétaire, Mme Brigitte Bachmann, M. Christian Willemin et Mme Françoise Collarin (voix consultative).

L'assemblée des délégués a été convoquée pour trois séances durant la période de l'année scolaire ; le comité s'est, quant à lui, réuni à trois reprises.

Extension du Collège

Dans sa séance extraordinaire du 6 mai 2010, l'assemblée a été informée du résultat de l'étude du projet d'extension. L'ordre du jour de la séance du 17 juin 2010 prévoyait le vote formel du crédit de Fr. 7'800'000.- pour l'extension du Collège, avec approbation de la charge annuelle supplémentaire de Fr. 218'000.- à assumer par les communes membres, proportionnellement à la population résidente. Ce point a été accepté à l'unanimité par les 14 délégués présents (2 délégués étaient excusés). L'étape suivante a été le vote par le corps électoral delémontain et par les assemblées communales de certaines communes (selon les dispositions des règlements communaux respectifs).

Restaurant scolaire

Dès le mardi 5 janvier 2010, en raison des travaux de réfection des bâtiments Saint-Georges, le restaurant scolaire est déplacé au Collège de Delémont, dans la salle d'étude 066.

La fréquentation du restaurant est stable. 5'331 repas ont été servis lors des 146 jours d'ouverture de l'année scolaire, soit en moyenne 37 repas par jour. Le nombre d'enfants de l'école primaire a augmenté (5 en moyenne par jour), suite à la mise sur pied de la structure d'accueil durant la pause de midi.

Commission d'école du Collège

Cette commission, présidée par Mme Sonia Burri-Schmassmann, s'est réunie à 14 reprises et son bureau a tenu 2 séances durant l'année scolaire.

Ecole

Direction : M. Daniel Milani, directeur, M. Christophe Fromaigeat, directeur adjoint, Mme Hélène Babey.

Suite à une requête de la Commission d'école, le Département de la formation a admis un renforcement de la direction du Collège de Delémont. Un poste de directeur adjoint a été mis au concours et Mme Hélène BABEY a été désignée. Son entrée en fonction s'est faite graduellement à partir du 1^{er} mai 2010.

Les réflexions menées par les autorités scolaires ont amené celles-ci à souhaiter qu'un assistant social puisse collaborer aux tâches socio-éducatives qui incombent de plus en plus à la direction et aux enseignants de l'école. Le Département est entré en matière en décidant de mener une expérience pilote dans le cadre des écoles de Delémont. Un cahier des charges a été élaboré et, suite à la mise au concours d'un poste à mi-temps, M. Marcel Gête a été nommé pour une entrée en fonction au mois de mars 2010.

Corps enseignant

Le corps enseignant se compose de 66 enseignants au bénéfice d'une nomination définitive et de 16 enseignants au bénéfice d'une nomination temporaire, soit 82 enseignants au total.

- Entrées en retraite de Mme Andrée Crevoisier, enseignante d'allemand et d'anglais depuis 1994, et de M. François Venzin, enseignant de mathématique et d'économie pratique depuis 1974.
- Départ de M. Simon Nussbaumer, enseignant de mathématique et de sciences expérimentales depuis 2005. Il a décidé de renoncer à son activité dans l'école pour un engagement au Lycée cantonal.
- Mmes Nicole Bader et Maude Frossard, MM. Yves Denoël et Michel Landry exerceront leur activité pédagogique dans d'autres écoles dès la prochaine rentrée.

Elèves

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 34 classes de l'école :

Degré	Module / section	Classes	Effectif
7	71	2	39
	72	3	39
	73	3	51
	74	2	39
8	81	2	43
	82	3	51
	83	3	52
	84	3	52
9	91	2	35
	92	2	35
	93	2	36
	94	2	36
	95	2	33
8, 9	Classe atelier	1	11
7, 8, 9	Cl. de soutien	3	34
Total		34	586

- La structure sports-arts-études accueille 35 élèves (football, tennis, danse, patinage, athlétisme, équitation)
- 2 élèves (d'origine bâloise) ont effectué une dixième année linguistique au Collège de Delémont en prolongation de leur scolarité obligatoire.

Devoirs assistés

La formule "devoirs assistés et guidance informatique", qui doit permettre aux élèves de bénéficier ponctuellement d'une aide dans un domaine scolaire précis, est reconduite.

Cours facultatifs

Les cours facultatifs concernent le grec, l'atelier théâtre, l'informatique, l'initiation à la guitare, la dactylographie, le Chœur du Collège, les mercredis de l'animation et le mini-volley.

Activités hors-cadre

(élèves de 9^{ème}, du 7 au 11 septembre 2009)

Les activités hors-cadre concernent les domaines suivants : polysports, semaine polysportive au Tessin, trekking dans les Alpes suisses, aventure sur la paille aux Franches-Montagnes, à la découverte de la région, Porrentruy - une ville où il fait bon vivre, danses et arts martiaux, photographie, fusées hydro-pneumatiques et jeux et stratégie.

27 élèves n'ont pas souhaité participer à la semaine hors-cadre ; ils ont suivi un stage d'orientation professionnelle ou une activité scolaire de remplacement.

Camps d'hiver

(élèves de 8^{ème}, du 1er au 5 mars 2010)

Les camps d'hiver se sont déroulés aux Marécottes, à Elm, Ayer et Anzère.

44 élèves ne se sont pas inscrits aux camps et ont suivi un stage d'orientation professionnelle ou une activité scolaire de remplacement.

Camps de 7^{ème}

(modules de 7^{ème}, du 17 au 21 mai 2010)

Les camps de 7^{ème} ont eu lieu aux Rouges-Terres, aux Emibois et au Creux-des-Biches.

7 élèves ne se sont pas inscrits aux camps et ont suivi une activité scolaire de remplacement.

Orientation professionnelle

200 élèves ont quitté le Collège le 2 juillet 2010, dont 10 qui étaient en situation indéterminée (attente d'une réponse ou en recherche).

73 élèves entament un apprentissage ou sont admis dans une école de métier, 76 entrent dans une école moyenne (Lycée, Ecole supérieure de commerce ou Ecole de culture générale).

34 élèves prolongent leur scolarité (Cycle de transition, 10^{ème} année ou 10^{ème} linguistique). 7 élèves ont une autre solution.

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE

(Responsable : M. Damien Chappuis, conseiller communal)

Préambule

L'année 2010 a vu plusieurs projets d'envergure se réaliser et contribuer à donner une image dynamique et positive de la ville. Ainsi, deux réalisations auront marqué les esprits, à savoir l'installation d'un grand toboggan à la piscine plein air, ainsi que l'inauguration de la rénovation de la salle Saint-Georges et sa gestion confiée au Centre culturel régional de Delémont.

A l'interne, le service a accueilli un nouveau chef de service en la personne de M. Luc Schindelholz. Ce dernier occupe cette fonction à 50 % depuis le 1^{er} mai 2010. En outre, M. Cédric Cerf, chargé de mission à 50 % et coordinateur des manifestations, a quitté le Département de la mairie pour rejoindre celui de la culture, des sports et de l'informatique.

3.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le département est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.07/10	Un réseau internet communal sans fil en libre accès (Wi-fi)	La réponse sera apportée en 2011.

3.2. Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Christian Wirz, s'est réunie à 2 reprises, avec un taux de participation moyen.

A l'intention du Conseil communal, la commission a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs.

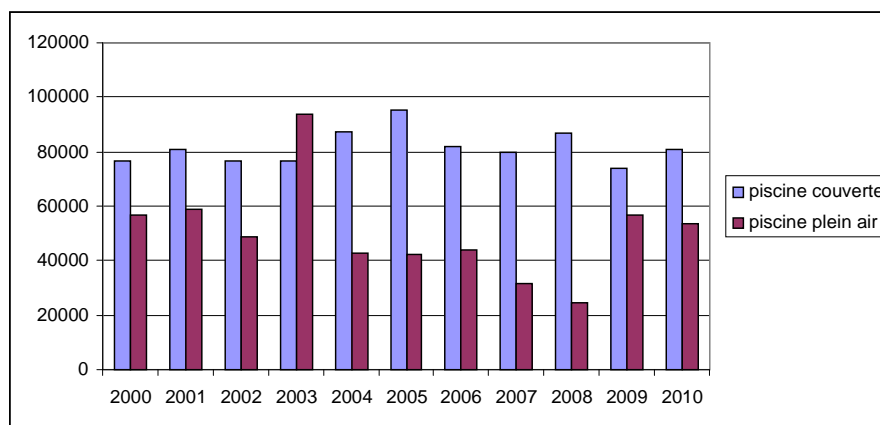
Centre Sportif "la Blancherie et les Prés-Roses"

Piscines

Afin de dynamiser la fréquentation de la piscine de plein air, de nouvelles attractions (toboggan et aires de jeux) ont été installées. La piscine plein air a également été adaptée aux exigences en matière d'accueil des personnes handicapées.

Ces nouvelles réalisations justifiaient une adaptation des tarifs d'entrée à la piscine de plein air permettant de compenser les charges annuelles liées à ces investissements.

Statistiques des entrées aux piscines



Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 92 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sports ou sur le stade d'athlétisme.

Dans le cadre de la 2^{ème} étape des travaux de rénovation du Centre sportif, le tableau de commande des installations électrique des salles de sports a été remplacé en début d'année.

3.3. Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par Mme Marie-Anne Rebetez, s'est réunie à 7 reprises. Elle a préavisé le crédit de Fr. 200'000.- pour participer au financement de la rénovation et de l'agrandissement de l'Ecole Jurassienne et Conservatoire de Musique. Elle a proposé au Conseil communal d'attribuer le Prix de la Culture et des Sciences de la ville de Delémont à Mme Léonie Renaud, soprano, et de décerner le Mérite delémontain à M. Jean-Louis Rais.

3.4. Bibliothèque

En 2010, la Bibliothèque municipale de Delémont a récolté les fruits des efforts consentis au service de sa mutation : nouveau record de prêts (+ 6 %) et de visiteurs (+ 5 %). Ces chiffres sont le résultat des options retenues depuis l'an 2000 : proximité, qualité et diversité des collections, efficacité et gratuité des services de base, enfin adaptation constante du fonctionnement et de l'offre.

L'année 2010 a permis d'apporter quelques correctifs aux services et à l'organisation : mise à jour du règlement de la Bibliothèque municipale ; harmonisation des horaires d'ouverture entre les deux sites ; rédaction d'un nouveau guide du lecteur ; réalisation d'un logo et réflexion sur l'identité de la Bibliothèque municipale ; réorganisation du secteur des bandes dessinées à la Bibliothèque des jeunes ; tri des collections en réserve à la Bibliothèque des adultes ; intégration d'une nouvelle collègue et accueil d'un chef de service ; participation aux travaux de la Commission cantonale de coordination des bibliothèques.

Animations

L'année 2010 a débuté sous le signe de la prévention avec une exposition intitulée "Histoire du préservatif" : une exposition originale qui contribue, grâce à son contenu informatif, à la lutte contre le sida. En février, la Bibliothèque a accueilli une magnifique exposition, "Les écrivains-voyageurs et le mythe helvétique" : une élégante mise en valeur de la pratique du voyage en Suisse depuis le XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle. En mars, la comédienne Martine Corbat et le contrebassiste Popol Lavanchy ont offert une superbe lecture de nouvelles de S. Corinna Bille "Le salon ovale". La Bibliothèque a aussi participé à l'action initiée par la Municipalité "Tags et graffs" en exposant un choix d'œuvres d'artistes impliqués dans

cette démarche de prévention et de dialogue. En avril, elle a invité ses lecteurs à comprendre la maladie d'Alzheimer par le biais de l'exposition "Combat contre l'oubli". En juin, ses lecteurs ont découvert avec plaisir l'univers du jeu grâce à l'exposition "Les jeux de société". En septembre, la Bibliothèque a offert à ses lecteurs une très émouvante exposition : "Itinéraire d'un triangle rose, Rudolf Brazda". A cette occasion, et en collaboration avec Juragai, elle a eu le privilège d'accueillir Jean-Luc Schwab et Rudolf Brazda pour une conférence publique sur la déportation des homosexuels. En octobre, la Bibliothèque accueillait une exposition vivante "Super-Elector, destins de campagne 2010" mise à jour au gré de l'actualité des élections cantonales par le dessinateur Pitch Comment. En parallèle, un atelier de dessins a été organisé à la Bibliothèque des jeunes par l'artiste jurassien.

Tout au long des saisons, la Bibliothèque des jeunes a proposé de savoureux instants autour du conte. En janvier : des contes sur le thème des animaux par Jeanne-Marie Babey. En février : des contes mettant en scène les sorciers et les sorcières par Evelyne Nyffeneger. En mars : Anne Chenal et Madeleine Gerber ont raconté leurs histoires sorties de ma poche. En septembre : contes de Grimm "La table, l'âne et le bâton merveilleux" par Isabelle Laville, accompagnée par le flûtiste J.-P. Schaer, à l'occasion de la présentation de l'association "Table couvre-toi". En décembre, Mariska d'Arôme rouge a fait découvrir sa ribambelle de contes de Noël. Et bien sûr, le 12 novembre 2010, la Bibliothèque municipale s'est associée à la Nuit du conte organisée dans toute la Suisse sur le thème "Dans la forêt des histoires...". L'Isa, conteuse d'origine franc-comtoise, a émerveillé un public très nombreux à la cabane de la Chouette avec des contes originaux et envoûtants. Chaque année, la Bibliothèque des jeunes participe aussi activement aux prix littéraires et autres sélections : prix Chronos, sélection Lab-elle, prix Enfantaisie et Prix TSR Lire-Délire. La Bibliothèque joue alors pleinement son rôle de médiation entre auteurs et lecteurs, entre maisons d'éditions et jurés.

Publics

Le site de la Bibliothèque des adultes a accueilli 2'927 abonnés provenant de Delémont (54.5 %) et de 84 autres localités (45.5 %). Le site de la Bibliothèque des jeunes a accueilli 2'799 abonnés provenant de Delémont (53.4 %) et de 69 autres localités (46.6 %). Le site de la Bibliothèque des adultes a reçu la visite de 23'661 visiteurs (nouveau record) et la Bibliothèque des Jeunes a reçu 24'187 visiteurs. Au total, la Bibliothèque municipale a accueilli plus de 4 fois la population de Delémont en 2010. De plus, elle a organisé 63 visites de classes et reçu 121 visites d'écoles/de groupes pendant les heures de prêt.

Services et collections

La Bibliothèque municipale a prêté 174'267 documents (+ 6 %) : la Bibliothèque des jeunes a franchi pour la première fois de son histoire la barre des 100'000 prêts et établi son record à 107'199 prêts annuels ; la Bibliothèque des adultes a réussi son 3^{ème} meilleur exercice en 54 ans d'existence. La Bibliothèque a aussi enregistré 3'459 réservations, envoyé 8'151 lettres de rappels et traité 677 propositions d'achats. La Bibliothèque a acquis 2'854 documents (1'248 fictions, 602 documentaires, 449 albums, 440 bandes dessinées et 115 compacts disques). Elle est aussi abonnée à 90 revues. Après une mise à jour des collections (élimination de 5'516 titres), la Bibliothèque municipale possède 49'131 documents, auxquels il faut ajouter 5'097 revues.

Personnel

L'année 2010 a permis de stabiliser la nouvelle structure qui dispose d'un personnel engagé et d'une organisation efficace, avec le souci constant de communication. L'équipe a démontré sa polyvalence et a bénéficié de nombreux cours de formation continue : albums pour enfants, action Né pour lire, production de matériel d'information, politique d'acquisition et désherbage, adolescents non-lecteurs, services en ligne et collections pour la jeunesse. Il est essentiel de remercier le personnel pour son engagement remarquable, sa réactivité et son sens des responsabilités. Au 31 décembre 2010, la Bibliothèque municipale disposait de 4,95 postes de travail répartis entre 7 personnes.

3.5. Ludothèque

L'ensemble des activités de la Ludothèque a été garanti grâce au maintien de 1,63 poste réparti entre quatre ludothécaires, tel que cela fut défini au moment de la mise en fonction de ce service communal. Notons cependant que des efforts d'économies ont été consentis à diverses reprises : soit la diminution de 16 % du poste de responsable en 2002 et le passage d'un poste à 33 % ramené à 30 % en 2010. La

situation actuelle permet de maintenir les ouvertures publiques habituelles mais engendre une diminution des forces actives pour les travaux de gestion des locaux, des jeux, des animations et de l'administration en dehors de ces heures. Ces travaux dits "du matin" sont pénalisés par ces diminutions de poste. Aussi, la Ludothèque a pris contact avec l'EFEJ pour mettre en place une collaboration pour différents travaux de couture, réparation et préparation de jeux et travaux de menuiserie.

L'engagement de la Ludothèque dans les diverses animations qui jalonnent l'année est apprécié : la visibilité et le contact avec le public garantissent le succès de ce service. Les ludothécaires donnent donc la priorité à ce type d'activités. L'excellente collaboration des ludothécaires fait que le service de prêt est toujours assuré même en cas d'absence et de maladie. Cependant avec des taux d'occupation variant entre 30 et 50 %, cela ne va pas sans adaptation d'horaires de travail et heures supplémentaires.

Activités

Six ans après la première manifestation organisée avec la région du Quintana Roo au Mexique, la Ludothèque a coordonné un projet qui s'est déroulé au Centre Nature des Cerlatez et qui a connu un succès largement diffusé dans la presse : six jeunes étudiants de la Zone Maya avec leur professeur de biologie ont participé à un échange culturel et professionnel dans la région. Arturo Bayona, leur professeur, effectue un immense travail de sensibilisation des enfants mayas à leur environnement et à leur culture dans les "campos" du Quintana Roo à travers des activités ludiques. Les étudiants de l'Institut de Felipe Carillo Puerto sont ces enfants d'hier, qui se forment dans divers métiers d'ingénierie aujourd'hui pour développer leur région et préserver leur culture. C'est cet aspect de la transmission par le jeu d'abord, puis par l'accès aux études, qui a motivé la Ludothèque à soutenir et coordonner ce projet en 2010, qui s'inscrivait dans la suite logique de la première manifestation. Ce projet mérite d'être soutenu à l'avenir.

D'autres activités peuvent être citées, comme le loto de la semaine blanche, le troc de la Ludothèque, l'animation Halloween, la Journée des droits de l'enfant, les Jeux éthiques, l'exposition photos sur le travail des enfants, la traduction de documents de présentation de la Ludothèque en albanais et en serbo-croate dans le cadre des travaux d'occupation de chômeurs, la prise de contact avec les communautés étrangères ainsi que le rappel de la gratuité du service aux chômeurs et demandeurs d'asile distribué dans les services cantonaux adéquats.

La Ludothèque a accueilli 763 utilisateurs actifs, familles et temporaires (dont 206 nouveaux abonnés) provenant de Delémont (56,35 %) et d'autres localités (43,65 %). La moyenne quotidienne des prêts est de 73. La Ludothèque dispose de 3'043 jeux à louer et a fait 261 acquisitions, contre 102 éliminations. Les prêts annuels se montent à 14'228.

3.6. Galerie Paul-Bovée

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions de Monique Chèvre, Théo & Dora et Jehanne Donzé. A chacune de ces expositions, plus de 400 visiteurs ont été enregistrés. La Galerie a reçu 3 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

Afin de favoriser l'effet de synergie entre les deux comités des galeries et pour permettre la mise en place d'un programme d'exposition cohérent en matière d'arts visuels à Delémont, le comité de la Galerie Paul-Bovée et le Comité de l'Espace d'art de l'ARTsenal ont souhaité, à partir du 1^{er} janvier 2011, unir leurs forces en fusionnant leurs comités dans le cadre de l'organisation d'expositions à l'Espace d'art de l'ARTsenal et à la Galerie Paul-Bovée et de baptiser ce nouveau comité "Comité des Espaces d'arts de la Galerie Paul-Bovée et de l'ARTsenal". Le Conseil communal a accepté cette proposition et a approuvé la mise en place du Comité des Espaces d'arts de la Galerie Paul-Bovée et de l'ARTsenal, composé des membres de la Galerie Paul-Bovée et de l'ARTsenal, placé sous la responsabilité du Comité du CCRD.

3.7. Informatique

Le Service informatique s'est principalement concentré durant cette année à la mise en œuvre des différents projets de renouvellement et d'amélioration des infrastructures informatiques conformément au crédit voté le 26 octobre 2009 par le Conseil de Ville, ainsi qu'au renouvellement de la totalité du parc informatique des écoles primaire et enfantine de Delémont, conformément au crédit voté le 29 juin 2009. A cet effet, une Commission spéciale informatique a été nommée afin de conseiller et superviser le renouvellement des équipements réseau et des serveurs.

Infrastructure réseau

La Commission spéciale informatique s'est réunie à plusieurs reprises afin d'analyser les différentes offres des prestataires. La société Dimension Data, à Cressier, a été proposée au Conseil communal qui a retenu cette proposition. Le projet a été réalisé en août, sans incidents ni perturbations dans le travail des fonctionnaires. Le temps de réalisation du projet à été relativement plus court que prévu, ce qui a permis d'étudier et d'équiper diverses salles des bâtiments communaux d'accès Wifi pour les visiteurs ainsi que les élus.

Virtualisation des serveurs

La Commission spéciale informatique devait également se pencher sur le projet de virtualisation des serveurs de la Commune. Un consultant externe a été chargé d'établir le cahier des charges de ce projet. Sur recommandation de la commission, l'exécution des travaux a été confiée à la société Uditis de Neuchâtel qui dispose d'une antenne jurassienne à Glovelier. Les travaux ont débuté en février 2011.

Site internet

La société Artionet, de Delémont, réalisera le nouveau site internet de la Ville. Le travail de collecte des informations a commencé en automne 2010.

Virtualisation des serveurs

Treize postes de travail ont été acquis afin de permettre un renouvellement régulier du matériel obsolète. Le parc est aujourd'hui composé de 7 serveurs et de 151 postes de travail Windows, ainsi que de 5 postes de travail sous Linux.

Elections cantonales

Suite aux problèmes rencontrés lors des élections communales de 2008 avec le logiciel Syden, une autre solution a été acquise auprès de la société DataConsulting afin d'assurer le dépouillement informatique. L'opération s'est déroulée sans incident.

Incidents et pannes

Durant l'exercice 2010, le bâtiment des pompiers a été inondé et deux postes de travail ont été endommagés et remplacés par l'assurance.

Ecoles primaire et enfantine

Le parc informatique des écoles a été entièrement renouvelé. En effet, 75 nouveaux portables et 70 nouveaux postes fixes viennent s'ajouter aux 35 machines dont les caractéristiques sont encore conformes ; ce qui porte le nombre de machines installées dans les différentes écoles primaire et enfantine à 180. Le réseau a connu lui aussi de grands changements au niveau des éléments actifs qui permettent les liaisons inter-bâtiments, afin de supporter le trafic généré par le nouveau parc informatique des écoles. 20 nouvelles imprimantes ont été installées dans les classes périphériques en remplacement des anciennes machines datant de plus de 7 ans. 28 caisses de transport ont été fabriquées et livrées dans différents bâtiments scolaires pour pouvoir ranger et transporter facilement les nouveaux portables.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(Responsable : M. Pierre Brulhart, conseiller communal)

Préambule

Le Département de l'énergie et des eaux est en charge des Services industriels de Delémont (SID) et de la politique énergétique de la Ville.

En résumé, les activités suivantes peuvent être citées pour l'année 2010 :

- Entrée en force de la structure selon le nouvel organigramme simplifié des SID qui a été accepté par le Conseil de Ville en août 2009, réduisant la dotation de 28 à 26.5 équivalents plein temps. Le nouveau personnel a débuté ses activités en début d'année, soit M. Thierry Bohlinger, responsable gestion et finances, M. Yves Theubet, responsable du Service clients et coordinateur commercial du Pôle de compétences commerciales (PolCo), dans le cadre de La Charte. M. Raphael Kury a pris ses fonctions de chef d'équipe eau et gaz, M. Bernard Dessarzin a rejoint l'équipe eau et gaz et M. Loïc Maire a pris ses fonctions de responsable administratif. L'organigramme actuel est joint en fin de rapport.
- Entrée en activité de la plate-forme commerciale intercommunale et intercantonale pour le domaine de l'électricité dans le cadre de La Charte ; elle regroupe 8 partenaires représentant environ 200'000'000 kWh/an dont la coordination est assurée depuis Delémont. Un chapitre y sera dorénavant consacré dans le rapport sur l'activité générale de l'Administration communale.
- Participation des SID au comité d'approvisionnement de Youtililty SA, responsable de l'achat de plus de 4'500'000'000 kWh/an pour environ 100 distributeurs, soit approximativement 7.5 % de l'énergie consommée en Suisse. L'appel d'offres réalisé dans ce cadre a permis de négocier un contrat permettant de stabiliser les prix sur 2 ans à 100 % et 3 ans à 80 %, avec une légère augmentation correspondant à la situation du marché.
- 2011 sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la qualité de l'énergie à Delémont. En effet, le produit électrique OPAL sera 100 % renouvelable d'origine suisse et quasiment exempt de CO₂. En effet, dans le cadre des discussions sur les prix 2011, le Conseil communal a pris cette décision en juin 2010. L'élément extrêmement positif est que les clients delémontains, y compris les industriels, ont adhéré à ce produit, à l'exception de 6 clients individuels.
- Mention spéciale du Prix naturemade star 2010 pour la consommation d'énergie renouvelable dans les bâtiments et l'éclairage publics.
- Les SID ont permis, par des mesures d'économies internes de l'ordre de Fr. 500'000.-, de contenir de moitié une hausse des prix de l'électricité pour 2011 due aux fournisseurs d'énergie, au transport de celle-ci jusqu'aux portes de Delémont et à la société nationale Swissgrid SA.
- Participation à divers groupes de réflexion relatifs à la collaboration intercommunale dans différents domaines d'activités. Des discussions sont en cours avec d'autres communes. Une convention avec Courrendlin scelle la collaboration avec les SID en matière de réparation des fuites et de construction des nouveaux réseaux.
- Lancement du projet de plan directeur d'alimentation en eau potable (PGAE).
- Lancement du projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable par une liaison entre le réservoir des Boulaines et celui de Champateau.
- Lancement du projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la ville en interconnectant le réseau à celui de Moutier via l'A16.
- Poursuites des pré-études pour le projet de parc éolien de la Haute Borne, ainsi que de l'étude pour une centrale hydro-électrique à la Grande Ecluse en prévision de l'obtention de la concession d'eau en 2011.

- Suites aux deux crédits acceptés par le Conseil de Ville pour étudier le potentiel des nouvelles énergies renouvelables (NER), une analyse a été lancée dans les domaines solaire et géothermique. Les résultats seront disponibles en 2011. Une installation pilote photovoltaïque sera également mise en service en 2011 pour comparer objectivement les différentes technologies disponibles.
- Gestion des activités de politique énergétique et collaboration intercommunale avec Neuchâtel. Dans ce cadre, la préparation à la re-certification du Label *Cité de l'énergie* et du Label *European Award Gold* est en cours.
- Mise en place d'un système de contrôle interne (SCI).
- Arrivée de la LED à Delémont dans l'éclairage public et dans les décorations de Noël.

Les projets stratégiques se poursuivent pour garantir la pérennité des SID dans un marché en pleine mutation, conformément aux décisions prises par le Conseil de Ville. Une fois encore, la qualité des prestations fournies par le personnel est à relever.

Les principales activités du service sont résumées dans les pages suivantes. Elles sont ensuite détaillées service par service.

Appel d'offres pour l'énergie électrique

Cette année 2010 aura permis de procéder à l'appel d'offres de la période contractuelle 2011-2013.

Le comité d'approvisionnement, dont font partie les SID, a pris des décisions rapides et a procédé en mars 2009 à un appel d'offres afin de profiter des conditions favorables du moment vu la situation économique. Une bande énergétique correspondant à 20 % de la consommation totale pour les années 2011 et 2012 a été acquise par les distributeurs. C'est donc sur les volumes restants que l'appel d'offres 2011 à 2013 s'est concentré.

Il faut relever que ces activités sont totalement nouvelles et qu'elles engendrent un volume de travail important qui est absorbé par les SID dans leur structure simplifiée. De plus, cette activité est dorénavant fournie pour les membres de La Charte.

Calcul du timbre

Suite aux aléas des débuts de cette activité au niveau national, et vu les mandats à tiers importants qui ont dû être concédés par cette activité, les membres de La Charte ont décidé de réunir leurs forces et d'internaliser les processus et connaissances pour réaliser d'année en année ces calculs. Le "Timbre 2011" a donc été calculé par le personnel des SID avec un accompagnement commun à La Charte pour réduire ces prestations externes lors des futurs exercices.

A noter une très forte hausse des prix des structures nationales et du réseau de transport pour 2011, d'environ Fr. 1'000'000.-, qui ont obligé les SID à adapter leurs prix. Grâce à la maîtrise du processus de calcul et des coûts internes, Fr. 500'000.- ont pu être absorbés, le reste devant malheureusement être répercuté sur les consommateurs par une augmentation de prix de 5 % en moyenne.

Système informatique

Le logiciel ISE-ProConcept fonctionne à satisfaction. La collaboration en la matière dans le cadre de La Charte est un avantage indéniable reconnu de tous.

Relation avec la clientèle, marketing, vente d'énergie dans le marché libre

Le développement du service commercial s'est poursuivi de manière intensive en 2010 par l'entrée en force du PolCo de La Charte. La mise en place de relations partenariales en matière de conseil et d'économie d'énergie, avec notamment le programme e-help, est effective. La rencontre avec des clients grands consommateurs multi-sites a nécessité une attention particulière et des visites hors des murs de Delémont.

Le temps consacré à ces nouvelles activités commerciales est très important.

Pour la troisième année consécutive, et à l'exception d'un seul client dont la consommation est faible, grâce à des offres très intéressantes basées sur leur contrat d'approvisionnement, les SID ont fidélisé toute leur clientèle, y compris les multi-sites.

Les participations des SID, ainsi que leur stratégie commerciale, ont été reconnues par Youtility une nouvelle fois, ce qui a des conséquences financières positives sur les royalties reçues (Fr. 39'336.- d'économies).

En conclusion, les SID ont pris le premier virage de la libéralisation du marché de l'électricité en 2008 en bonne position, 2010 le confirme. Le rythme est très élevé et des mécanismes de collaboration seront impératifs pour ne pas s'essouffler. L'EICoM n'est jamais très loin et les marges de manœuvre seront de plus en plus minces à l'avenir, notamment par la révision de la LApEI, prévue pour 2014 ou 2015.

Travaux en commun avec les SI de l'Arc jurassien

Dorénavant, un chapitre consacré au PoCo sera intégré dans le rapport sur l'activité générale de l'Administration communale pour rendre ces activités transparentes.

4.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.03/09	Faciliter la mobilité douce et l'exercice en finançant l'achat de vélos électriques	L'étude du postulat a montré que le subventionnement des vélos électriques n'est pas une solution adéquate pour promouvoir la mobilité douce à Delémont. D'autres projets sont en cours dans ce domaine.
Postulat	4.05/09	Mise à disposition de véhicules en location	Un véhicule Mobility, ainsi que deux abonnements transmissibles, sont à disposition des employés de l'Administration, dans le cadre du plan de mobilité de l'Administration.
Postulat	4.06/09	Politique énergétique : nucléaire non merci !	Depuis le 1 ^{er} janvier 2011, l'énergie distribuée par défaut à Delémont est dépourvue d'énergie nucléaire, ce qui a été extrêmement bien accepté par les consommateurs.
Postulat	4.07/09	Politique énergétique : petites centrales hydroélectriques	Suite à l'acceptation d'une demande de crédit par le Conseil de Ville, une étude est en cours sur le potentiel hydroélectrique du Ticle. Les résultats seront connus en 2011.
Postulat	4.08/09	Politique énergétique : pour une gestion durable des ressources naturelles	Un avenant à la convention de collaboration relative au projet de parc éolien de Delémont permet aux collectivités publiques jurassiennes d'acquérir jusqu'à 40 % du capital-actions de la société.
Postulat	4.09/09	Politique énergétique : le découplage, vendre moins, gagner plus !	Les SID ne font pas de bénéfice sur la vente d'énergie. Le découplage est réalisé.
Postulat	4.10/09	Pour que Delémont roule !	Un groupe de travail est chargé d'établir le projet définitif et le devis ainsi que de réaliser la vélostation et la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service. Ses conclusions seront connues en 2011.
Postulat	4.13/09	Promouvoir l'énergie photovoltaïque à Delémont	Suite à l'acceptation d'une demande de crédit par le Conseil de Ville, une étude est en cours sur l'évaluation du potentiel solaire des toits delémontains. Les résultats seront connus en 2011.

Intervention	N°	Titre	Suivi
Postulat	4.02/10	Pour une alternative aux agrocarburants de Green Biofuel	Des contacts ont été pris avec les promoteurs et les propriétaires du terrain. Il n'y a pas de volonté de développer une usine de carburants synthétiques de 2 ^{ème} génération.
Postulat	4.03/10	Factures d'électricité : responsabiliser les consommateurs !	La présentation de la facture a été revue dans le cadre de la Charte. Elle sera utilisée dès le 2 ^{ème} semestre 2011.
Motion	5.03/09	Standard "Bâtiments 2008" pour les collectivités publiques	Le standard "Bâtiments 2008" est appliqué, sous réserve des contraintes financières.
Motion	5.12/09	Promouvoir l'assainissement thermique des bâtiments privés à Delémont	La loi d'impôt n'admet aucune réduction de la taxe immobilière. Diverses réflexions sont en cours concernant la gestion de la politique énergétique communale et la promotion de l'assainissement des bâtiments.

4.2. Commissions de l'énergie

La Commission de l'énergie et des eaux, sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi, a tenu 5 séances.

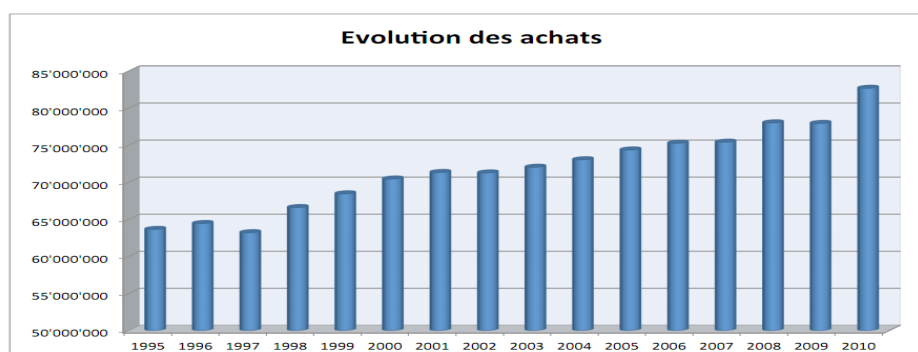
4.3. Service de l'électricité

Dans la continuité des années précédentes, le Service électrique a adapté ses structures, son organisation et sa réglementation pour proposer une offre de service et des produits adaptés à un marché libre. Il est important de relever que 2010 a été l'année durant laquelle il a été décidé que le produit OPALÉ serait 100 % renouvelable et d'origine suisse. Une politique tarifaire adéquate et une communication transparente ont conduit à un succès inespéré puisque tous les clients des SID, à l'exception d'une dizaine de ménages, ont opté pour ce produit dès le 1^{er} janvier 2011.

Les achats d'énergie

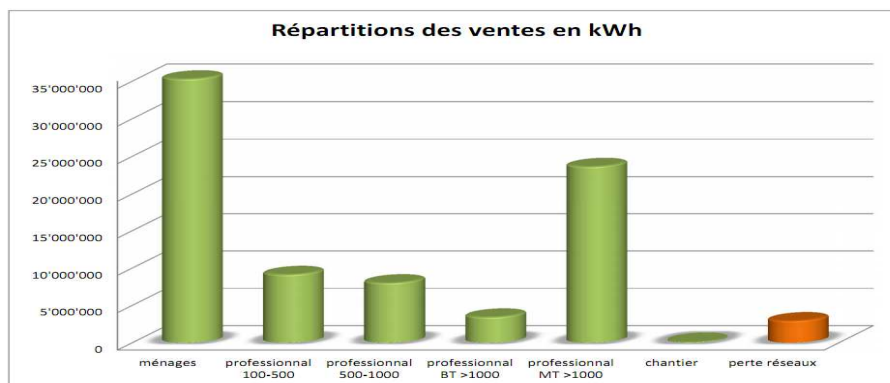
Les achats d'énergie au fournisseur (BKW FMB Energie SA) se sont montés à 82'709'040 kWh, soit une augmentation d'environ 6 % par rapport à 2009, dont 55'343'740 kWh en haut tarif entre 7 h et 21 h (66.91 % du total, 66.72 % en 2009). La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 16'240 kW le 16 novembre à 11 h 30 en progression par rapport à 2009 (+ 360 kW). La durée d'utilisation du réseau (rapport consommation-puissance) est de 5'093 heures en 2010, tandis qu'elle était à 4'909 heures en 2009.

La consommation de Delémont progresse depuis 10 ans selon la moyenne suisse, à savoir environ 1.9 % en moyenne par année. La crise économique mondiale en 2009 a été très vite oubliée puisque la consommation a progressé de plus de 6 % en 2010. La reprise économique et l'arrivée de grands consommateurs en zone industrielle sont les facteurs essentiels de cette augmentation extraordinaire.



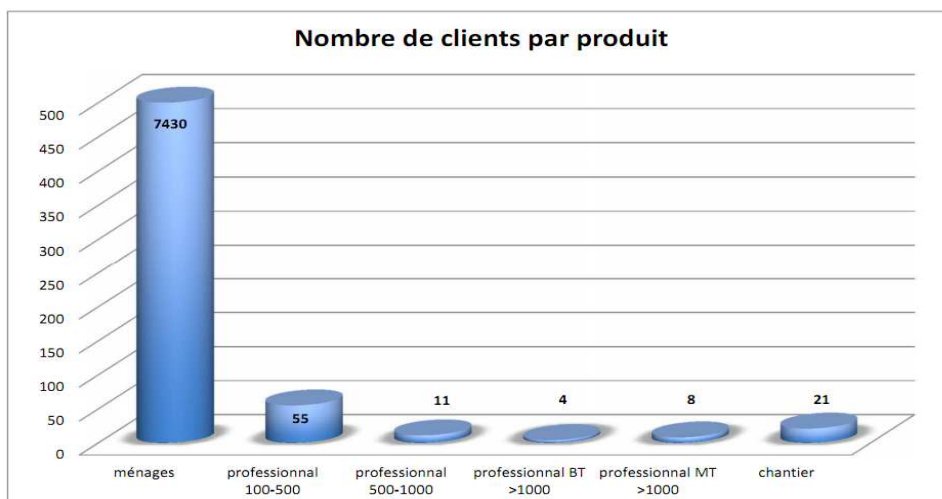
Les ventes d'énergie

Les ventes suivent logiquement les achats d'électricité. Le report d'un exercice au suivant des relevés semestriels ainsi que les pertes réseaux conditionnent les différences constatées entre les achats et les ventes. Elles se compensent généralement d'un exercice à l'autre. Ci-dessous, la répartition des ventes par produit, les pertes réseaux et différences de report.



Le total des ventes d'énergie électricité est de 79'360'894 kWh (hors client libre et perte réseaux), dont 74'039'438 kWh pour le produit OPALE.

Le graphique ci-après offre un aperçu de la répartition des clients par type et produit :



Les tarifs

La politique tarifaire des SID est de vendre l'énergie sans marge bénéficiaire, ce qui est un double avantage pour leurs clients. Premièrement sur le plan financier bien sûr, mais également sur le plan écologique puisque, étant financièrement désintéressés par la vente d'énergie, les SID peuvent mener une politique active et cohérente dans le domaine du conseil énergétique pour diminuer les consommations.

Les dérangements

2010 a connu 5 pannes d'électricité, dont une majeure suite à la coupure d'une ligne 16'000 V engendrée par le comportement irresponsable d'employés mandatés par une entreprise au mois d'août. Un tiers de la ville a été privé d'électricité, dont la moitié de la zone industrielle. Les processus de rétablissement ont permis de rétablir la situation en moins d'une heure pour les derniers clients touchés par cette panne. Les dégâts directs engendrés ont été intégralement pris en charge par l'assurance de l'entreprise concernée. A cela s'ajoutent 4 dérivations défectueuses au niveau du réseau basse tension. Toutefois, les plans de visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis 6 ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est malheureusement pas possible.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville reste une tâche importante assumée par les SID.

Durant 2010, l'analyse des relevés photométriques exhaustifs de la ville a permis de classer les rues en fonction de l'état de l'éclairage. Cet inventaire, réalisé en parallèle à celui des ampoules au mercure, permettra d'établir une stratégie d'assainissement globale et cohérente en prévision de l'interdiction de celles-ci en 2015. Un rapport a été accepté en ce sens par le Conseil communal.

Dans le cadre des activités de Juragenda 21, les SID ont été invités à présenter leur stratégie en matière d'éclairage public.

En 2010, comme en 2009 et 2008, l'énergie consommée par la ville pour son éclairage public est totalement hydraulique. Ce qui signifie que la part nucléaire contenue physiquement dans l'électricité a été compensée par des certificats de production labellisés naturemade star. Cette énergie est produite dans les centrales de Lauterbrunnen et Adelboden, entre autres.

La modernisation du réseau a permis d'implanter de nouveaux luminaires permettant des économies substantielles d'énergie, selon la liste ci-après.

Les principales réalisations dans le réseau électrique et l'éclairage public

Dans le réseau 16 000 V :

- remplacement des transformateurs et renforcement de la puissance aux stations Martins, Fenaison, Sache-Pran, Bouvreuils et Orphelinat ;
- assainissement de la distribution 16'000 V de la station Durtal ;
- contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau et des stations transformatrices.

Dans le réseau 400 V :

- viabilisation du secteur Communance Sud ;
- raccordement des 16 "PUS" de Swisscom permettant la diffusion du VDSL "Swisscom-TV" partout en ville de Delémont ;
- raccordement de la Salle Saint-Georges, de l'Hôtel ibis, de l'école du Bois à la rue des la Jeunesse "AJMMC" et différents autres raccordements d'entreprises de moins grande taille ;
- 30 raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles et autres, dont notamment les immeubles sis au chemin des Places au bord de la Sorne ;
- décorations de Noël en LED permettant une économie d'énergie de plus de 90 %. Harmonisation du type de luminaire pour le chemin piéton à la rue des Herbages-Kirlou et reprise des luminaires pour la rue de la Promenade ;
- plus de 20 raccordements provisoires installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations en ville ;
- optimisation de l'enclenchement et du déclenchement de l'éclairage public en fonction de la luminosité, qui a permis de réduire d'environ 100 heures la durée de fonctionnement annuelle.

4.4. Service des eaux

Météorologie

L'année 2010 fut légèrement plus chaude que la norme 1961-1990 avec un excédent thermique de l'ordre de 0.3 degré. Un déficit pluviométrique fut relevé en Suisse romande. Du début de l'année à la mi-mars, les conditions météorologiques furent généralement hivernales avec des températures très basses et de fréquentes chutes de neige, surtout sur les régions de plaine.

La fin du printemps, de début mai à la mi-juin, fut pluvieuse, fraîche et exceptionnellement peu ensoleillée. Le temps fut changeant durant la dernière période de l'année mais relativement sec. Malgré le déficit pluviométrique enregistré, aucune mesure de restriction d'eau ne dut être prononcée en 2010 sur le territoire de la ville.

Statistiques

Adduction d'eau	en 2009	en 2010	% sur total 2010
La Doux	623'000 m ³	686'000 m ³	53 %
Develier	395'000 m ³	487'000 m ³	38 %
Rondez I	168'000 m ³	54'000 m ³	4 %
Rondez II	56'000 m ³	24'000 m ³	2 %
Forages	119'000 m ³	32'000 m ³	3 %
Total	1'361'000 m³	1'283'000 m³	100 %

Les chiffres ci-dessus illustrent l'importance des sources de la Doux et Develier en matière de ressource d'eau potable pour Delémont.

Total de l'eau vendue dans le réseau : 981'000 m³
Total des ventes à tiers (Rossemaison, Soyhières) : 22'000 m³

Interventions

Le réseau de distribution d'eau potable delémontain totalise près de 100 km de conduites, 600 hydrants, 2'200 raccordements privés. Afin de maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement, de nombreux travaux d'assainissement, de viabilisation et de maintenance ont eu lieu en 2010.

Suite à une défectuosité de la pompe du forage à grande profondeur S3 qui se trouve à 120 mètres de profondeur, des travaux ont été entrepris pour extraire la pompe. Lors de l'extraction, un problème est survenu à 85 mètres de profondeur et les travaux ont dû être interrompus. Les SID devront mandater une entreprise spécialisée et ces travaux généreront des coûts importants durant l'année 2011.

Les principales réalisations

- viabilisation de la zone d'activité "Communance Sud" ;
- contrôle de débit des hydrants du réseau inférieur ;
- remplacement de 300 compteurs d'eau ;
- assainissement partiel des tronçons de conduites dans les rues du Vorbourg, du Voirnet, des Pèlerins, de l'Hôpital, de la Golatte et des Prés ;
- assainissement total des rues de l'Industrie, de Sache-Pran et du Colonel-Corbat.

Fuites d'eau

62 fuites d'eau ont eu lieu en 2010, ce qui représente en moyenne plus d'une intervention par semaine. Une rupture importante d'une conduite de transport a eu lieu à la rue de l'Avenir avec un débit maximum de 5'200 lt/min. enregistré. Les travaux d'assainissement du réseau d'eau, ainsi que le remplacement intensifié des compteurs domestiques les plus âgés, commencent à porter leurs fruits. Effectivement, le taux de perte y compris avec l'eau non comptée (chantier, service public, défense incendie) est de 4 % inférieur à l'année 2009, ce qui porte le taux de perte à 22 % pour 2010. Cette diminution démontre l'importance d'entretenir et d'assainir le réseau.

Qualité de l'eau

En Suisse, les normes légales sont définies dans le manuel suisse des denrées alimentaires qui indique les critères de qualité applicables à l'eau. La législation fédérale sur les denrées alimentaires définit de manière très précise les exigences élevées auxquelles la qualité de l'eau potable doit satisfaire.

Afin de respecter ces exigences, pas moins de 111 échantillons ont été prélevés dans le réseau pour analyser leur qualité microbiologique et 22 échantillons au niveau chimique. Toutes ces analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal qui a communiqué que celles-ci étaient en tous points conformes à la législation en vigueur. L'eau du réseau d'eau delémontain est donc parfaitement potable. Les résultats des analyses sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Collaborations intercommunales

En matière de collaboration intercommunale, Delémont distribue de l'eau potable aux communes voisines de Develier, Soyhières et Rossemaison depuis plusieurs années. En décembre 2010, Courrendlin et Delémont ont signé un contrat de partenariat pour assumer la réparation de conduites d'eau et la pose de branchements privés sur le territoire de Courrendlin. Ces collaborations vont encore s'intensifier à l'avenir puisque des discussions sont en cours avec les villages de Courtételle et de Courfaivre pour interconnecter leurs réseaux avec celui de Delémont, ce qui permettra d'échanger de l'eau entre les trois communes.

Du côté du Jura sud, les SID ont attribué un mandat à un bureau d'ingénieurs pour évaluer différentes variantes afin que Delémont puisse se raccorder au réseau de Moutier via l'A16.

Plan général d'alimentation en eau (PGAE) 2009

Comme il avait été annoncé dans le rapport de gestion 2009, l'appel d'offres pour le PGAE a été lancé dans le courant de l'année 2010. Après analyse des offres, le mandat a été adjugé à un bureau d'ingénieurs de la place et sera réalisé durant l'année 2011.

4.5. Service du gaz (Extrait du rapport de gestion de Régiogaz SA)

En 2010, une année record, les achats de gaz ont progressé de 14 %, pour atteindre 52 GWh. Pour la deuxième année consécutive, le résultat financier est positif.

Le crédit voté de 1,2 mio de francs par le Conseil de Ville en 2009 a permis de financer les nouveaux investissements de densification, de renforcement et d'assainissement du réseau de distribution de gaz naturel, sans charger les comptes de fonctionnement.

Les températures froides et la nouvelle clientèle expliquent pour l'essentiel l'augmentation des ventes de gaz naturel en 2010. La puissance installée, en progression par rapport à 2009, atteint 2'202 kW, l'équivalent du chauffage de 150 maisons familiales. La puissance totale du parc d'appareils alimentés en gaz naturel est de 44'023 kW. Le volume des affaires réalisées ces 5 dernières années est encourageant et confirme l'intérêt des propriétaires pour cette énergie.

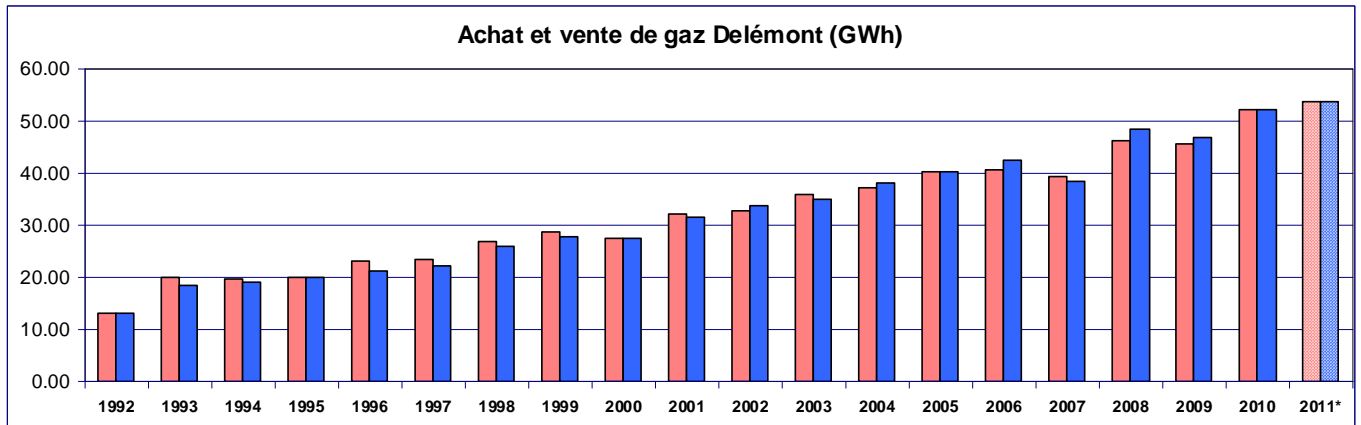
RÉSULTATS 2008 – 2009 - 2010

	2008	2009	2010	09/10 %
Achats (kWh)	46'067'054	45'652'664	52'005'844	+ 14
Ventes (kWh)	48'348'517	46'915'182	52'085'437	+ 11

Aujourd'hui, le réseau delémontain s'étend sur plus de 76 km, 15 stations de détente et de comptage servent à son alimentation. Le taux d'assainissement du réseau historique est supérieur à 90 %. Durant l'année 2010, 1'600 mètres de conduites ont été mis en place, dont 650 mètres pour le renouvellement du réseau.

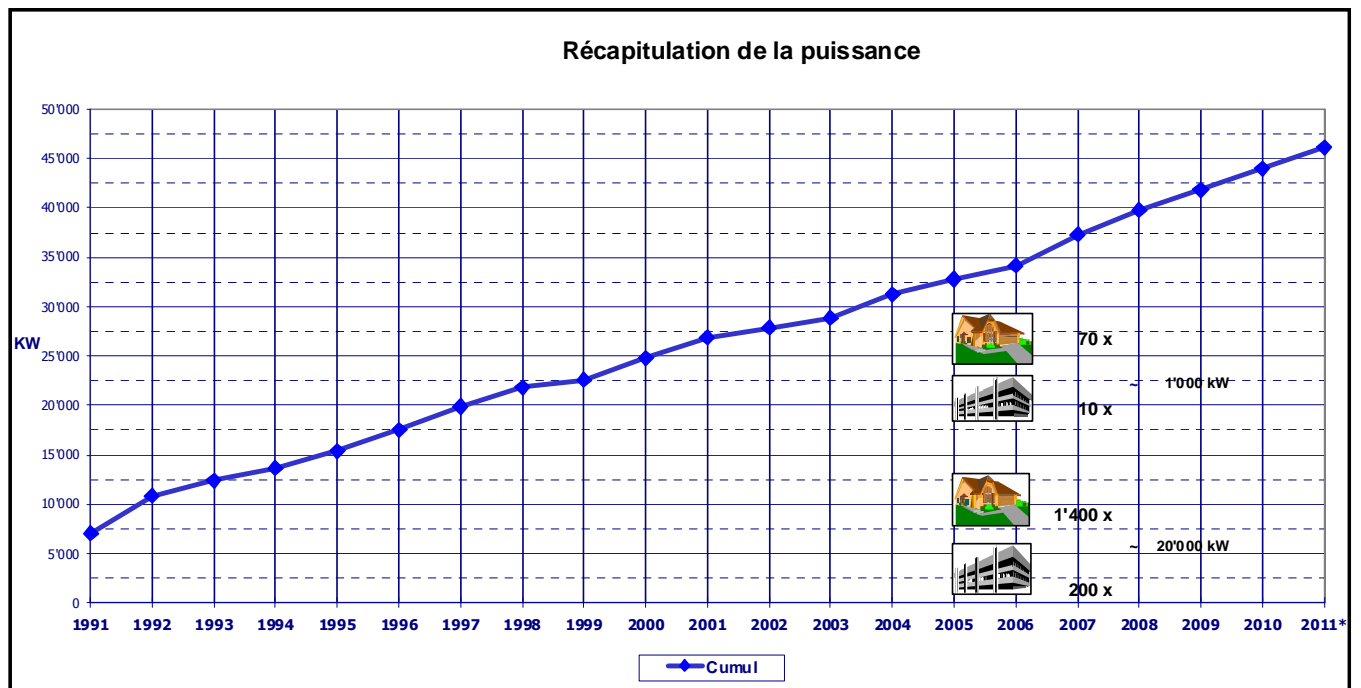
Les immeubles de la Golatte, l'hôtel ibis, l'Office des véhicules, la salle Saint-Georges, l'immeuble locatif de la Rotonde et beaucoup d'autres comptent parmi les réalisations de l'année. L'achat de véhicules à gaz par la Municipalité et Régiogaz SA est un signe encourageant et permet à cette société de disposer d'un support intéressant en termes d'image, sans oublier les avantages écologiques du gaz naturel carburant.

Une étude récente de l'EPFZ montre que le gaz naturel est une énergie de transition appelée à jouer un rôle majeur dans les années à venir, en particulier pour la substitution du mazout.



Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Achats	13.17	19.98	19.82	20.16	23.00	23.45	26.84	28.70	27.61	32.17	32.67	35.96	37.09	40.19	40.47	39.44	46.07	45.65	52.00	53.60
Ventes	13.17	18.51	19.10	20.10	21.32	22.31	25.87	27.95	27.49	31.50	33.61	34.93	38.17	40.40	42.40	38.25	48.35	46.92	52.08	53.60

*Projet



Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Delémont	7'000	3'829	1'589	1'229	1'724	2'133	2'399	1'919	772	2'226	2'083	961	1'009	2'427	1'496	1'370	3'113	2'500	2'042	2'202	2'100
Cumul	7'000	10'829	12'418	13'647	15'371	17'504	19'903	21'821	22'593	24'819	26'902	27'863	28'873	31'299	32'796	34'166	37'279	39'779	41'821	44'023	46'123

*Projet

4.6. Système d'information du territoire (SIT)

L'année 2010 a été marquée par la signature de contrats concrétisant l'aboutissement de projets importants débutés en 2009 / 2010.

Afin de satisfaire aux exigences du moment en matière de dessin assisté par ordinateur, le SIT a migré vers la version d'Autocad 2011.

Un logiciel permettant de manipuler des données provenant de différents formats informatiques a été acquis. ESRI, fournisseur du logiciel, a sollicité la Ville pour une présentation des utilisations au quotidien des outils SIG, ceci dans le cadre des journées techniques romandes organisées par ce fournisseur.

L'assemblée de délégués du SEDE a accepté de confier la conservation des données du PGEE pour l'ensemble des communes du SEDE au SIT communal.

Prestations fournies par le SIT

Service des eaux :

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA) a demandé aux communes du canton de réaliser l'inventaire des bornes hydrants et d'en mesurer le débit. Afin de gérer au mieux ces informations, une base de données a été développée. Pour l'heure, la moitié des bornes hydrants a été testée et toutes les informations ont été sauvegardées.

Service électrique :

La reconstruction des réseaux électriques (basse et moyenne tensions ainsi que l'éclairage public) est terminée. Le SIT procède maintenant au contrôle et à la mise à jour des données relatives aux buffets de distributions et des stations transformatrices. Durant cette année, le SIT a été occupé à l'analyse de la qualité d'éclairage des rues de la ville.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP) :

Suite au questionnaire envoyé à la population delémontaine par le Service UETP sur la sécurité des cyclistes, le SIT a réalisé une base de données pour afficher les résultats de l'enquête sur le géoportail. Les membres du groupe de travail peuvent accéder à une couche des données protégée par un mot de passe.

Société Régiogaz SA :

Il n'y a pas eu de projets particuliers cette année, le SIT a donc assuré la récolte des informations liées aux chantiers entrepris par Régiogaz SA et assumé la gestion et la diffusion des données. Des discussions sont en cours pour assurer la conservation des données des réseaux de villages actionnaires.

SIT cantonal :

En fin d'année, la convention qui lie le SIT au Canton a été officiellement signée. De plus, les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ont été mis sur le géoportail. Ces thèmes sont protégés par un mot de passe réservé au responsable du réseau.

Autres partenaires :

Le SIT collabore de manière suivie avec les services techniques de Saint-Imier. Cette collaboration se traduit surtout par échange d'expérience tant du point de vue de l'utilisation du logiciel GEONIS que du conseil dans le cadre de la reconstruction des réseaux.

4.7. Service gestion et finances

Le Service financier occupe une personne à 100 % et deux personnes à 50 % (étudiants HES et Avenir-Formation). Il dépend administrativement du chef de service des SID.

Les principales missions du service sont les suivantes :

- élaborer et suivre la planification financière, le budget et les comptes du service ;
- assurer la gestion de la trésorerie du service ;
- veiller à l'application des principes de la gestion financière contenus dans les lois communales et cantonales et dans le modèle comptable harmonisé des collectivités publiques ;
- réaliser le contrôle de gestion dans le domaine financier et coordonner la mise en œuvre de la comptabilité analytique ;
- superviser la gestion des débiteurs et la facturation ;
- garantir le maintien des systèmes d'informatiques de gestion, logiciel de facturation des fluides, logiciel de gestion financière.

Principaux projets menés en 2010

Durant l'année 2010, le Service financier a concrétisé les projets suivants :

1. Elaboration des tarifs 2011 de l'électricité en collaboration avec le Service clientèle. Jusqu'en 2009, les SID sous-traitaient cette tâche à un mandataire externe. Depuis 2010, elle est réalisée en interne et permet de réaliser des économies significatives.
2. Elaboration du premier "Reporting" destiné à l'Elcom. Pour les gestionnaires de réseau de distribution, la libéralisation du marché de l'électricité entraîne des exigences accrues en matière de comptabilité et le service a pu répondre aux exigences fixées par l'Elcom en la matière.
3. Mise en œuvre d'un système de contrôle interne (SCI). Le projet a démarré au 2^{ème} semestre, le Service financier assure le pilotage et en partie la réalisation du projet avec l'aide d'un consultant. Un planning 2010-2011 a été établi et il fixe les principaux domaines et processus qui seront abordés par le SCI. En 2010, les processus suivants ont été abordés :
 - La procédure de gestion du contentieux a été intégralement revue. Le rôle et les tâches des intervenants ont fait l'objet d'une description, ainsi que les contrôles nécessaires à la maîtrise des risques liés à ce processus. Une présentation de ce dossier a été réalisée auprès de l'auditeur des comptes de la Commune, qui n'a fait l'objet d'aucune réserve de sa part.
 - Délégation de compétence en matière de signatures au sein du service. Ce dossier règle également un prérequis nécessaire à un système de contrôle interne efficace en précisant et définissant les tâches et responsabilités opérationnelles des collaborateurs en matière d'engagement de dépenses au sein du service.
 - Gestion des "entrants" : ce projet concerne le traitement systématique de l'ensemble des sollicitations externes adressées au service et qui nécessitent une réponse (courrier, téléphone, factures de tiers, relation avec la Commune, demandes de raccordement au réseau, etc.).
4. Intégration du progiciel de gestion (PCS). Le nouveau logiciel de gestion acquis en 2007 est opérationnel depuis 2008. Durant l'année 2010, le Service financier a mis en œuvre le processus de paiement électronique des fournisseurs et systématisé la gestion électronique des factures fournisseurs (scan).
5. Le relèvement des taux TVA pour 2011 a monopolisé une bonne partie des ressources du service vers la fin du second semestre et a nécessité l'intervention du fournisseur du logiciel de facturation.
6. Elaboration et mise en œuvre d'un contrôle de gestion au sein du service. Depuis mai 2010, un reporting régulier des dépenses générales du service est réalisé et permet une meilleure gestion des ressources et un suivi régulier du budget du service.

Principaux projets 2011

- Poursuite de la mise en œuvre du SCI. Les processus concernés sont la facturation et le bouclage des comptes du service.
- Adaptation du plan comptable aux besoins du service.

4.8. Service clients

Le nouvel organigramme mis en place au 1^{er} janvier 2010 est opérationnel. Il continuera d'évoluer et de se développer dans le but de répondre au mieux aux besoins des clients. Afin d'améliorer les prestations des SID, une nouvelle identité graphique a été définie et une modification du lieu d'accueil est envisagée pour 2011, de même qu'un changement des factures pour en améliorer la visibilité.

Au niveau commercial, la collaboration dans le cadre du PolCo a notamment porté sur la nouvelle facture, les fiches de prix et de présentation des produits électriques, les marches à suivre et processus divers au niveau commercial, la mise en application de la prestation e-help pour les entreprises et les conditions particulières pour la reprise des énergies renouvelables.

En matière de sponsoring, un échange d'informations avec le Département de la culture et des sports a été réalisé. Les SID soutiennent et sont visibles sur les événements qui ont lieu à Delémont. Pour la

communication avec la clientèle, l'accent a été mis sur le journal *Delémont.ch* notamment, ainsi qu'avec 1to1 energy forum, pour l'électricité en général, et star news, pour les clients consommant de l'éco-courant.

Certaines prestations et offres ont été proposées aux clients grâce aux supports réalisés par Youtility SA, tels que l'offre des kits anti-gaspi ou la brochure sur l'éclairage, par exemple. Le site partenaire www.1to1energy.ch/delemont propose également différentes prestations dans le domaine de l'électricité du fait que les SID sont distributeurs des produits 1to1energy.

4.9. Pôle de compétences commerciales de La Chartre

Le PolCo a débuté ses activités le 1^{er} février 2010. Les ressources humaines allouées à cette structure qui correspondent, selon le budget 2010, à 2 équivalents plein temps n'ont toutefois pas été effectives à cette date. En effet, si le coordinateur et le responsable du groupe de travail administration commerciale ont commencé leur activité au 1^{er} février 2010, le poste de 0,4 équivalent plein temps pour le support commercial basé à La Neuveville n'est opérationnel que depuis le 1^{er} janvier 2011. Malgré cet état de fait, le PolCo a mené à bien l'essentiel des missions qui lui étaient allouées.

Le Comité de pilotage du PolCo s'est réuni à 7 reprises en 2010. Il a travaillé selon les objectifs fixés par le Comité stratégique et a donné mandat aux membres opérationnels PolCo pour la réalisation des divers projets dans le cadre de l'approvisionnement, du support commercial et de l'administration commerciale.

Afin d'optimiser et faciliter les transferts d'informations entre les 8 partenaires de La Chartre, une plateforme informatique commune nommée AGORA a été créée. L'ensemble des personnes impliquées dans La Chartre tant au Comité stratégique que pour le PolCo ont accès à cette plate-forme.

Après une année de fonctionnement, force est de constater que la mise en place du PolCo s'est passée dans de bonnes conditions et qu'un esprit d'équipe positif règne déjà dans les rapports et l'atmosphère de travail.

4.10. Politique énergétique

On a assisté en 2010 à un renforcement de la politique énergétique communale, en particulier grâce à des relations intercommunales étroites qui ont été établies dans le cadre du programme Energie du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien (RVAJ). Ce réseau regroupe les communes d'Orbe, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saint-Imier, Tramelan, Bienne, Moutier, Delémont et Porrentruy. De plus, des liens particuliers ont été établis avec la ville de Neuchâtel sous la forme d'une convention de partage de ressource humaine. Le délégué à l'énergie de la ville de Neuchâtel accompagne toujours le processus de politique énergétique de la ville de Delémont par un mandat équivalent à environ 10 %.

Pour résumer les travaux entrepris durant l'année 2010 dans le domaine de l'énergie, on peut énumérer les actions principales dans six domaines particuliers :

- | | |
|---|---|
| Electricité | → obtention de la mention naturemade 2010 ;
→ programme e-help pour l'industrie (diagnostic énergétique) ;
→ optimisation de l'étude photométrique de l'éclairage public. |
| Bâtiments et installations communaux | → étude et préparation du projet d'extension du Collège selon les normes Minergie ;
→ assainissement des Moissons 12 et des Traversins selon les normes Minergie. |
| Eau | → arrêt des fontaines la nuit ;
→ étude du potentiel de production micro-hydraulique sur l'eau potable. |
| Mobilité | → le projet de vélo-station à la gare et de vélos en libre service est en cours ;
→ mise en œuvre d'un plan de mobilité ;
→ lancement d'une étude deux-roues et élaboration de l'itinéraire cyclable du Colliard. |

Information à la population

- *Delémont.ch*, articles d'information réguliers ;
- organisation du cours "Chauffez futé" destiné aux privés en préparation pour 2011 ;
- conférence de promotion du "Programme bâtiments" en préparation pour 2011 ;
- campagne de promotion de l'étiquette énergétique Display pour les privés en préparation.

Une des activités marquantes de l'année dans le domaine de l'énergie concerne la gestion du parc immobilier communal. Dans le courant 2010, la cellule énergie du RVAJ a mis en place des outils destinés à soutenir les responsables communaux dans leur démarche.

Dans un premier temps, la démarche consiste à établir l'indice de dépense d'énergie de l'ensemble des bâtiments. Cet indice est déterminé avec l'outil européen Display. Cet indicateur, exprimé en kWh/m²/an, donne une information précieuse sur la qualité énergétique globale de chaque immeuble. Une première analyse statistique de cet indice montre que le parc des propriétés communales est constitué d'objets de qualité très variable.

De manière complémentaire, les images thermographiques permettront de déceler les points faibles d'une manière très précise et ponctuelle.

4.11. Considérations finales

L'entrée en force de la nouvelle structure commerciale et les nombreux changements de personnel ont très certainement marqué l'année 2010.

Le prix de l'énergie a, à nouveau, subi des hausses de l'ordre de 10 % pour 2011. Les effets de la réorganisation des SID ont permis de contenir ceux-ci à environ 5 %, soit une économie interne de l'ordre de Fr. 500'000.-.

OPALE, électricité 100 % renouvelable d'origine suisse dès le 1^{er} janvier 2011, est un "produit" énergétique respectueux de l'environnement, accepté par tous. Il est très certainement la satisfaction la plus importante des SID en matière d'énergie électrique.

Un clin d'œil à l'attention des personnes ayant effectué un stage "POC" ou en premier emploi aux SID. L'un d'entre eux est parti en stage linguistique en Allemagne, les autres ont trouvé du travail avant la fin de leur stage.

Pour terminer, le Département de l'énergie et des eaux tient à remercier les Autorités communales et la population pour la confiance témoignée par l'intermédiaire du large soutien obtenu lors des débats dans les commissions, au Conseil communal et au Conseil de ville.

* * * * *

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

(Responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

L'année 2010 a été marquée par la seconde année de fonctionnement du nouveau Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), suite à la fusion des deux anciennes unités. L'organigramme mis en place a été consolidé afin de préciser les domaines de compétences ainsi que les responsabilités des cadres et de l'ensemble du personnel. Suite au regroupement, le bilan est très positif, un avis qui est partagé non seulement par le Conseil communal, mais également par l'ensemble du personnel. Des synergies et des économies d'échelle supplémentaires ont à nouveau été obtenues en 2010, qui ont permis d'améliorer à la fois la qualité et la quantité des prestations. A titre d'exemple, la Voirie communale a ainsi apporté des aides très précieuses pour certains travaux liés aux bâtiments communaux, y compris dans plusieurs grands chantiers, dont Saint-Georges en particulier.

Les nombreux projets lancés en 2009, en particulier dans le cadre du plan de relance décidé par le Conseil communal, se sont poursuivis, dont certains ont été concrétisés avec une grande satisfaction, notamment : la rénovation de la Salle Saint-Georges, la rénovation des écoles des Moissons 12 et des Traversins, qui auront le label Minergie, la réfection partielle du pont de l'avenue de la Gare, le réaménagement des rues de l'Industrie et des Bats ainsi que de la rue de la Promenade, l'extension de la zone d'activités "Communance Sud", le lancement des études en vue de l'extension de la zone d'habitation, les études du secteur "En Dozière" liées au projet *Delémont marée basse*, l'enquête sur les "points noirs" du réseau cyclable, l'accompagnement, avec succès, de plusieurs grands projets privés (Jardinerie, Ecluse, Ilot Sorne, Mandchourie, Palastre, etc.) qui vont générer de nouvelles activités, des emplois et des logements supplémentaires, les demandes de crédits pour l'assainissement du passage à niveau du Colliard et des buttes du stand de tir de Bambois.

Le Service UETP a par ailleurs préparé près de 20 messages qui ont été présentés au Conseil de Ville pour la réalisation de nombreux travaux qui s'étaleront durant la suite de la législature, dont les détails sont présentés dans les chapitres suivants.

Objectifs du service et situation à fin 2010

Le Service UETP, grâce aux synergies mises en place, a renforcé sa mission, "l'aide au projet au service du développement durable". Celle-ci se décline, dans tous les domaines de compétences, au travers de 4 objectifs principaux : faire mieux connaître les intentions de la Ville, en informant et en intervenant en amont des projets publics et privés, prendre l'initiative de la négociation et de la recherche de solutions afin d'accompagner au mieux les promoteurs privés qui développent des projets sur Delémont, montrer l'exemple lorsque la Commune est maître d'ouvrage (bâtiments communaux, routes, etc.), informer et associer les personnes et milieux concernés sur les projets et les prestations réalisées (processus participatifs mis en place pour *Delémont marée basse*, le réaménagement des Jardins du Château ou le projet d'agglomération, par exemple).

Parallèlement à ces 4 objectifs principaux, l'analyse globale des prestations lancée en 2009 s'est poursuivie, dans le but d'améliorer leur qualité, mais aussi de les rationaliser et de rechercher des économies. Cette analyse se poursuit, domaine par domaine (espaces verts, plantations, entretien hivernal, gestion des déchets, etc.).

Evaluation des besoins du service

Les besoins du service les plus urgents ont rapidement été identifiés en début de législature, afin de donner les moyens nécessaires à la réalisation des prestations des services publics. Cela a débouché sur la demande de plusieurs crédits concernant, notamment, le changement et l'acquisition de nouveaux véhicules et machines pour la Voirie, mais également l'augmentation des moyens financiers pour la gestion et l'entretien du patrimoine (routes, canalisations, bâtiments, cours d'eau, etc.). Grâce aux crédits-cadres et aux crédits spéciaux votés, les niveaux minimums nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal ont été atteints afin d'éviter une détérioration. De nouveaux crédits-cadres sont en préparation afin de garantir le maintien de la valeur de ce patrimoine, voire l'augmenter, dans la mesure du possible.

5.1. Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département

Etat d'avancement des motions et postulats

L'état d'avancement des motions et postulats acceptés par le Conseil de Ville et qui concernent le Service UETP est le suivant :

Intervention	N°	Titre	Suivi
Motion refusée	5.08/10	Introduire le vert de la campagne dans la Ville ?	Les mesures proposées sont appliquées dans le cadre de la mise en œuvre du plan directeur "Nature en Ville".
Motion	5.11/10	Aménagement des Jardins du Château	Un groupe de travail réunissant tous les milieux concernés, dans le cadre d'une démarche participative, poursuit l'étude du projet afin d'y intégrer, dans toute la mesure du possible, les besoins nécessaires. Une nouvelle demande de crédit sera présentée en 2012.
Motion refusée	5.13/10	Pour une gestion efficace et respectueuse de la santé - par solution sucrée - des conditions hivernales en Ville de Delémont	La motion a été refusée étant donné que l'utilisation de solution sucrée est en phase de test, qu'elle n'est économiquement pas avantageuse et que le parc de véhicules de la Voirie devrait subir de profondes adaptations.
Motion	5.15/10	Stop au gaspillage du pétrole	Lors du remplacement de chaudières dans les bâtiments communaux, le mazout n'est utilisé que lorsque certains paramètres obligent ce choix (chauffage d'appoint).
Motion	5.16/10	Politique foncière communale	Un plan directeur du patrimoine immobilier communal est en cours d'élaboration qui permettra d'officialiser la stratégie foncière communale arrêtée par le Conseil communal, avec une vision à long terme.
Motion	5.17/10	Pour des achats publics équitables	Le Service UETP met en pratique cette motion dans les domaines qui sont de sa compétence.
Postulat	4.01/10	Des jardinières et des jardiniers au secours de la Nature en ville	L'association Equiterre a établi une ébauche de concept pour les jardins de poche de Delémont, en relation avec le plan directeur "Nature en ville", qui répond aux exigences du postulat. Ce dossier devrait être affiné et soumis à diverses institutions en vue de l'obtention de subventions.
Postulat	4.04/10	Circulation à vélo en ville	Un groupe de travail, regroupant les milieux concernés, a été constitué. L'enquête "points noirs" demandée a été réalisée. Le rapport de synthèse est en cours de rédaction. Les priorités qui ont dû être fixées n'ont pas permis de réaliser les phases suivantes qui devraient se concrétiser d'ici à 2012.
Postulat	4.05/10	Pique-nique de quartier ou fête des voisins	Les informations concernant les fêtes de quartier peuvent être publiées dans le journal <i>Delémont.ch</i> .
Postulat	4.06/10	Place de jeux : combler les lacunes	Une réflexion globale sur le territoire communal, basée sur une démarche participative, a été proposée et retenue. Il est prévu de lancer les réflexions vers fin 2011 - début 2012.
Postulat	4.08/10	Modification du règlement sur les constructions – nouvelle version	L'étude a été lancée dans le cadre d'une première recherche d'informations sur les démarches en cours dans d'autres cantons et villes, de Suisse romande en particulier.

5.2. Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral

L'état d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral et qui concernent le Service UETP est le suivant :

PROJETS EN COURS VOTES AVANT 2010	
Mobilité douce - crédit-cadre (Fr. 360'000.-)	En cours, Fr. 220'000.- environ dépensés.
Cadastre du bruit (Fr. 55'000.-)	En suspens, Fr. 32'500.- environ dépensés. La mise au net interviendra après une révision du plan directeur des circulations en lien avec le projet d'agglomération (prévue en 2011 – 2012).
Entretien des bâtiments communaux - crédit-cadre (Fr. 1'090'000.-)	En cours, Fr. 1'050'000.- environ dépensés. Tous les travaux intégrés à ce crédit seront terminés à fin 2011. Un nouveau crédit-cadre sera présenté au début 2012.
Rénovation du Gros-Seuc (Fr. 1'520'000.- + Fr. 300'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions. Crédit respecté.
Travaux urgents Maison de l'Enfance (Fr. 330'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions. Crédit respecté.
<i>Delémont marée basse</i> - crédit-cadre (Fr. 15'000'000.-)	Le rapport annuel du Conseil communal a été présenté et validé par le Conseil de Ville. A fin 2010, les dépenses engagées s'élèvent à Fr. 380'000.-. Le projet a reçu l'approbation des Autorités cantonales et fédérales. Un subventionnement de 61 % est garanti (maximum possible). La Mobilière va également apporter un soutien financier.
Installation d'un toboggan, des équipements pour personnes handicapées, des travaux d'entretien et des aménagements attractifs à la piscine plein air du Centre sportif de la Blancherie (Fr. 500'000.-)	En cours, Fr. 450'000.- environ dépensés. L'installation du toboggan, les adaptations pour les personnes handicapées, l'entretien du bassin non-nageurs Sud et du plan de sable ont été réalisés avant l'ouverture de la saison 2010-2011. Les jeux d'eau et autres attractions doivent encore être réalisés.
Remplacement et achat de véhicules pour le Service UETP (Fr. 340'000.-)	Fr. 180'000.- ont été dépensés. Le solde des véhicules sera remplacé en 2011.
Réfection partielle du pont de l'avenue de la Gare (Fr. 240'000.- + Fr. 160'000.- part RCJU)	Travaux terminés. Crédit respecté.
Rénovation des toitures du hangar des pompes (Fr. 220'000.-)	Travaux terminés. Décompte à suivre.
Travaux d'assainissement et de rénovation à l'Hôtel de Ville et aux immeubles de la rue de l'Hôpital 31-33-35 (Fr. 1'295'000.-)	En cours, Fr. 340'000.- environ dépensés. A l'Hôtel de Ville, les travaux concernant les escaliers, les garde-corps et les volets sont terminés ; l'isolation des combles a été abandonnée, car peu efficace. Fr. 83'000.- ont été pris pour un remplacement urgent des fenêtres au Musée. Les travaux de la rue de l'Hôpital sont prévus dès 2013.
Travaux d'assainissement et de rénovation aux bâtiments scolaires des Archebusiers 7-9, des Moissons 12 et des Traversins (Fr. 1'190'000.-)	En cours, Fr. 720'000.- environ dépensés. Traversins : travaux terminés, sauf la ventilation contrôlée qui sera installée en été 2011. Moissons 12 : travaux terminés. Archebusiers : travaux reportés à 2012. Traversins et Moissons 12 auront le label Minergie.
Réfection totale de la rue de l'Industrie et de la rue des Bats - secteur Sud (Fr. 1'080'000.-)	Travaux terminés. Crédit respecté.

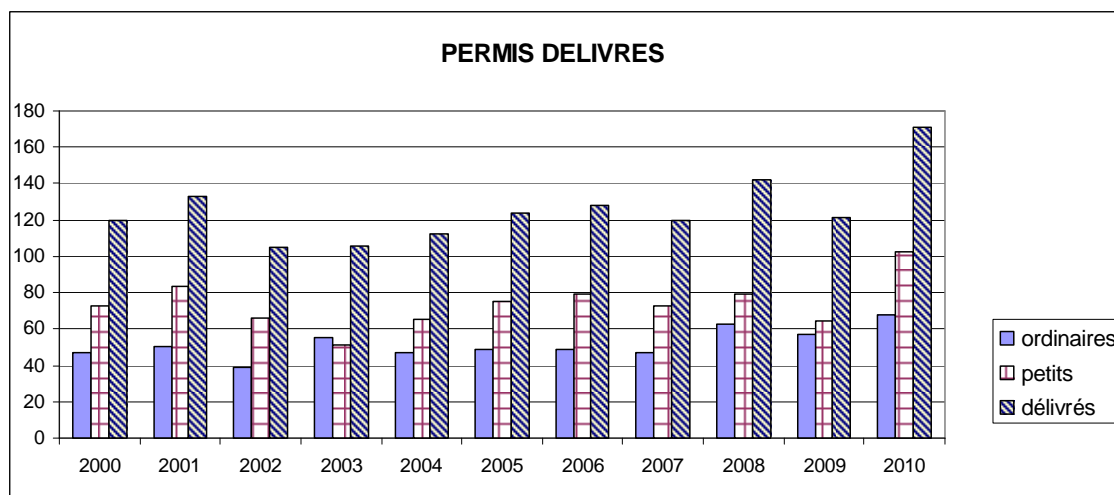
Etablissement des avant-projets de réaménagement de la gare routière et de réalisation d'une vélostation dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont (Fr. 170'000.-)	Etudes terminées. Crédit respecté. Une subvention cantonale de Fr. 40'000.- a été obtenue en 2010.
Etablissement d'un avant-projet de réaménagement des rues du centre-gare dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont (Fr. 90'000.-)	Etudes terminées. Crédit respecté. Une subvention cantonale de Fr. 20'000.- a été obtenue en 2010.
Assainissement et rénovation du bâtiment de Saint-Georges (Fr. 1'750'000.-)	Travaux terminés. Crédit respecté.
Aménagement du Centre de la jeunesse et de la culture dans l'aile Est du Château épiscopal (Fr. 1'180'000.-)	Le permis de construire est délivré. Les travaux débuteront vers mi-septembre 2011 et se termineront en été 2012.
Entretien et réfection des routes - crédit-cadre (Fr. 1'700'000.-)	En cours, Fr. 500'000.- environ dépensés. 1.1 mio sont réservés à la rte de Domont dont les travaux sont prévus dès 2013. Un nouveau crédit-cadre sera présenté au début 2012.
Réfection et remplacement de canalisations d'eaux usées - crédit-cadre (Fr. 200'000.-)	En cours, Fr. 150'000.- environ dépensés. Un nouveau crédit-cadre sera présenté au début 2012, une fois que le nouveau PGEE aura été approuvé.

PROJETS VOTES EN 2010	
Projet de message au Corps électoral relatif à la modification de l'aménagement local - Plan de zones 1 "Bâti" et art. 3.1.7 du RCC - Extension de la zone AB "Communance Sud - Etape 1"	Le projet d'extension de la nouvelle zone d'activités "Communance Sud" a été massivement accepté en votation populaire, avec plus de 80 % de oui.
Vente du feuillet communal n°4862 du ban de Delémont, sis rue de l'Orphelinat	Terrain vendu suite à la réalisation de nouveaux logements.
Vente du feuillet communal n°4198 du ban de Delémont, sis au Palastre	Terrain vendu. Une demande de permis de construire a été déposée pour la construction de nouveaux logements.
Vente d'une surface de terrain de 2'810 m ² liée aux feuillets communaux n°843, 845, 846 et 847 du ban de Delémont sis à la route de la Mandchourie	Terrain vendu. Les bâtiments existants sont démolis. Le site sera décontaminé pour permettre, à fin 2011, le début des travaux de construction d'environ 40 logements adaptés.
Crédit de Fr. 1'650'000.- pour la réalisation de la 1 ^{ère} étape d'équipement du plan spécial no 72 "Communance Sud - Secteurs ABe et ABf"	Travaux terminés. Crédit respecté.
Crédit de Fr. 390'000.- pour l'installation d'un silo à sel	Travaux en cours. Le silo sera opérationnel en mai 2011.
Crédit de Fr. 330'000.- pour l'aménagement d'une place d'accueil et de rencontre au Sud de Saint-Georges	Les travaux sont terminés, à l'exception de la couche de finition des surfaces au sol.
Crédit de Fr. 95'000.- pour l'amélioration de l'aménagement des Jardins du Château	La demande de crédit a été refusée par le Conseil de Ville. Un groupe de travail réunissant tous les milieux concernés, dans le cadre d'une démarche participative, est à l'œuvre en vue de présenter un nouveau projet.
Projet de message au Corps électoral relatif à une demande de crédit de Fr. 8'700'000.- en faveur de la réalisation de l'extension du Collège de Delémont, avec un financement des charges pour la Ville de Delémont à hauteur de 73 %, soit annuellement Fr. 193'000.- (indice 2009)	Le Corps électoral a massivement accepté le crédit à plus de 80 % de oui. Le permis de construire n'a pas posé de problèmes particuliers. Les travaux débuteront en mai 2011 pour se terminer pour la rentrée scolaire d'août 2012.

Projet de message au Corps électoral relatif à une demande de crédit de Fr. 3'996'000.- afin d'acheter les parcelles 603 et 604 de la Jardinerie jurassienne en vue de mettre à disposition le terrain en droit de superficie afin de réaliser un complexe immobilier	L'achat du terrain de la Jardinerie a été massivement accepté avec plus de 80 % de oui. Le permis n'a pas posé de problèmes particuliers. Les travaux, qui représentent plus de Fr. 30 millions d'investissement, débuteront en juin 2011 pour se terminer vers mi-2013.
Crédit-cadre de Fr. 1'110'000.- pour l'aménagement final de la rue Victor-Helg et la réalisation des liaisons avec les rues Saint-Sébastien, Saint-Maurice et Saint-Henri	En cours. Première phase des travaux terminée. La deuxième phase s'étalera sur les prochaines années.
Crédit de Fr. 400'000.- pour le financement de la soulte issue de l'échange des terrains du Ticle et de la rue Auguste-Quiquerez 36	Les actes d'échanges des terrains ont été signés. La maîtrise foncière est donc garantie en vue de la réalisation du futur CREA (Centre régional d'expression artistique) auquel pourraient s'ajouter les infrastructures socioculturelles communales (Maison de l'Enfance, Bibliothèque municipale, Ludothèque, Espace-Jeunes, Service d'accueil extrascolaire, etc.).
Crédit de Fr. 440'000.- correspondant à la participation communale pour l'aménagement du passage à niveau avec barrières automatiques de l'entrée Nord-Est de Delémont - étape 1	L'Office fédéral des transports a donné son accord aux travaux qui devraient débuter et se terminer durant le deuxième semestre 2011.
Crédit pour un montant net de Fr. 300'000.- comprenant une autorisation pour l'assainissement des buttes de tir à 25, 50 et 300 m du stand de Bambois et un crédit de Fr. 300'000.- pour l'acquisition du bâtiment du stand à 300 m	Le permis de construire n'a pas posé de problèmes particuliers. Les travaux d'assainissement débuteront en mai 2011 et se termineront à la fin de l'année.
Crédit de Fr. 370'000.- pour des travaux d'adaptation à l'ancien hangar des pompes en vue d'une mise à disposition de l'école Arc-en-Cirque	Sous réserve de l'octroi du permis de construire, les travaux débuteront en mai 2011 pour se terminer à fin août 2011.

5.3. Permis de construire et police des constructions

Le premier graphique ci-après présente l'évolution du nombre de permis de construire délivrés et publiés. L'année 2010 a été marquée par une très forte augmentation du nombre de permis de construire (plus de 30 % de croissance) pour atteindre des records absolus, jamais atteints, depuis que Delémont a obtenu le statut de capitale cantonale. Cette évolution est liée, d'une part, à un retour de confiance dans l'immobilier, qui sert de valeur pour des placements financiers et, d'autre part, aux efforts très importants qui ont été entrepris, en matière de promotion et de développement économique, afin de valoriser les ressources foncières disponibles (terrains libres) et attirer de nouveaux investisseurs.

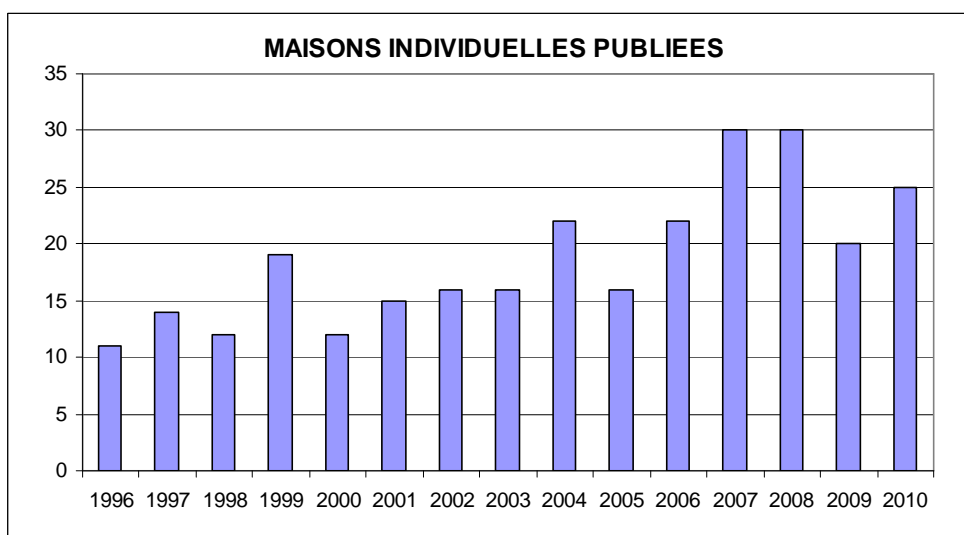


	ordinaires	petits	délivrés	publiés
2000	47	73	120	---
2001	50	83	133	---
2002	39	66	105	---
2003	55	51	106	---
2004	47	65	112	---
2005	49	75	124	---
2006	49	79	128	---
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132
2009	57	64	121	137
2010	68	102	171	181

5.4. Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques ci-après présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années. Après la crise financière et immobilière, qui s'est légèrement répercutée sur l'année 2009, une reprise a été constatée en 2010.

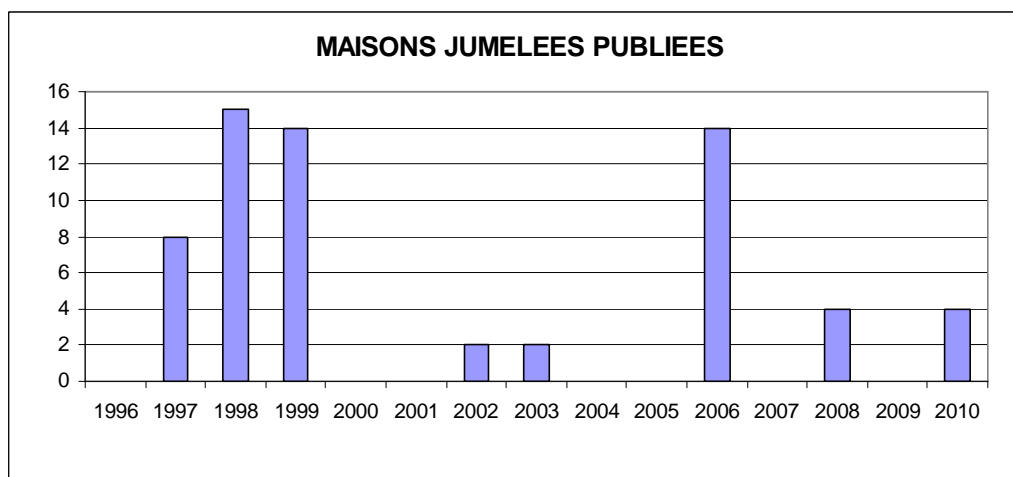
Maisons individuelles, terrains disponibles et mouvement des ménages



L'offre actuelle de terrains équipés - donc immédiatement disponibles - s'est très fortement restreinte au cours des dernières années, ce qui a conduit le Conseil communal au lancement d'une réflexion globale afin de remettre sur le marché de nouveaux terrains équipés. Une révision partielle du plan d'aménagement local a été engagée afin de mettre en zone et d'équiper de nouveaux lotissements, destinés à l'habitat individuel, groupé et collectif.

Les statistiques tirées du *Journal Officiel* concernant les mouvements des ménages liés à la construction de maisons familiales mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est en effet nécessaire. Au cours de l'année 2010, 19 (17) familles de Delémont ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation, 6 (7) familles en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont (au lieu de 4-5 en moyenne ces dernières années) alors que 12 (7) familles ont tout de même quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur. Depuis 2008, il y a donc de plus en plus de familles qui quittent Delémont car l'offre de terrain proposée est devenue trop restreinte, aussi bien aux niveaux quantitatif que qualitatif.

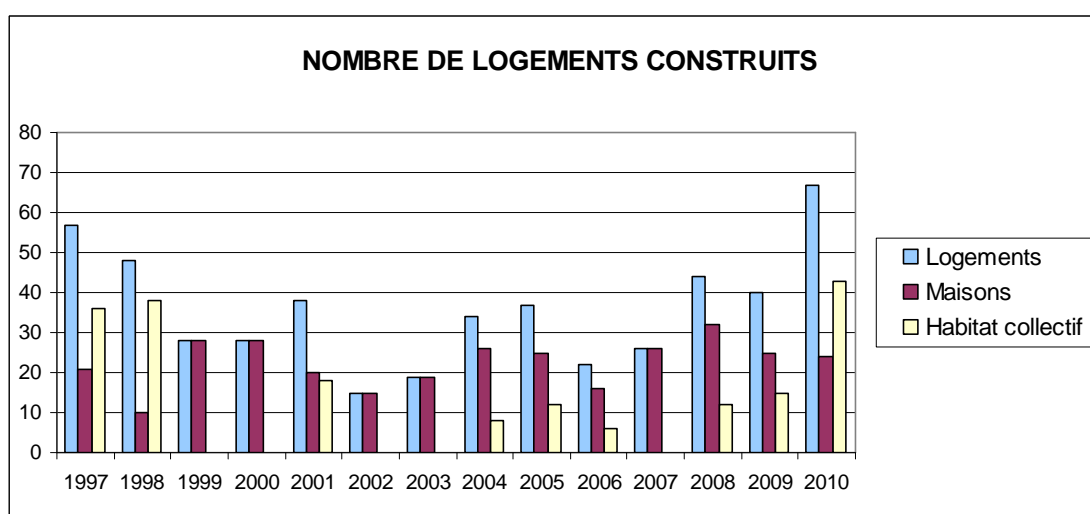
Maisons jumelées



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. Un important projet a été étudié afin de créer un nouveau quartier voué à l'habitat groupé qui fait défaut, actuellement, à Delémont.

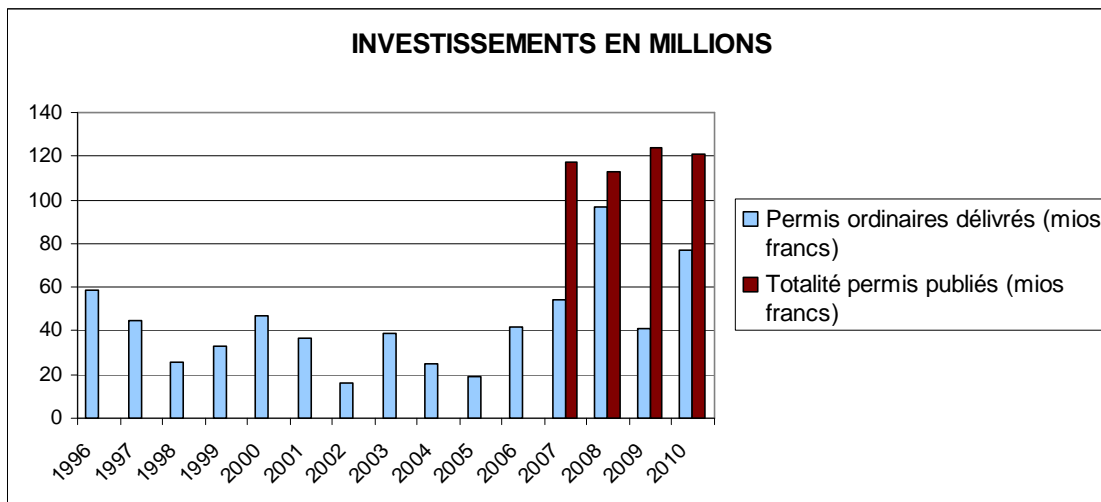
5.5. Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements - toutes catégories confondues, individuel, groupé et collectif - construits à Delémont.



L'année 2010 est à nouveau marquée par une très forte progression du nombre de logements construits, non seulement en raison des maisons individuelles réalisées, mais surtout grâce aux constructions de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif. L'effet sur l'évolution démographique s'est évidemment fait ressentir.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des caisses de pensions, des constructeurs et des entreprises générales afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE : la qualité des terrains disponibles dans ce domaine devrait permettre d'encourager de nouvelles opérations immobilières qui sont indispensables si les Autorités communales entendent assurer un maintien et une augmentation de la population.



Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2010, principalement en raison de l'augmentation du nombre de permis de construire et des nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif qui ont été publiés.

5.6. Aménagement local, urbanisme, agglomération

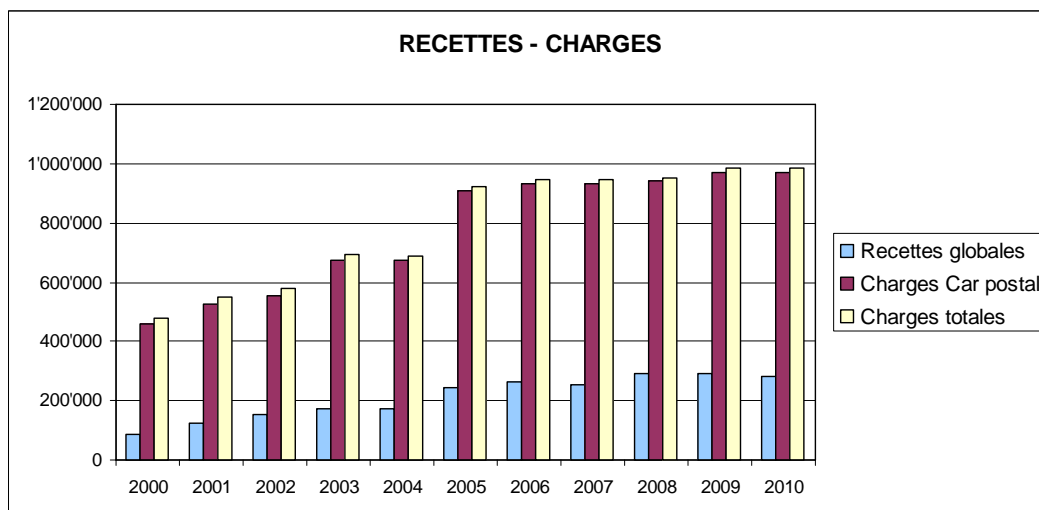
Les principaux efforts déployés en matière d'aménagement local et d'urbanisme ont été consacrés aux deux domaines d'action suivants : d'une part, assurer la promotion des terrains et locaux disponibles, en recherchant et en accompagnant les promoteurs et les sociétés intéressés, en collaboration avec M. le Maire ; d'autre part, poursuivre le développement des secteurs stratégiques, notamment l'extension de la Communance, le futur écoquartier du Gros-Seuc, le pôle de développement de la Gare CFF, le secteur Ticle-Brasserie (terrain retenu pour le CREA), le secteur Sud des voies (périmètre englobant les terrains CFF, le Comptoir et les terrains du Neuf Cul notamment). Les études en vue d'une extension des zones à bâtir destinées à l'habitation ont été lancées, afin d'offrir de nouvelles opportunités de développement, parallèlement à une analyse détaillée des friches urbaines et industrielles.

Un investissement très important a été consenti dans le projet d'agglomération de Delémont, principalement dans deux domaines. Au niveau politique, les deux organes en place (comité politique et comité opérationnel), placés sous la présidence de M. le Maire et de la conseillère communale UETP, ont poursuivi le travail engagé ces dernières années afin de constituer le Syndicat d'agglomération et d'établir une conception directrice d'aménagement du territoire.

A un niveau plus technique et local, les études d'avant-projet réalisées en 2009 afin de réaménager la gare routière, réaliser une vélostation et réfectionner les rues du centre-gare seront poursuivies. Un groupe de travail, représentant tous les milieux concernés, dans le cadre d'une démarche participative, a été constitué afin d'établir le projet et le devis du projet de vélostation et du système de vélos en libre service qui devraient être mis en place en 2012.

5.7. Transports Urbains Delémontains

Le Service UETP a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD), en collaboration avec CarPostal, Région Ouest, chargé de l'exploitation, et les communes de l'agglomération. Les principaux changements de l'horaire entré en vigueur en décembre ont permis de conforter l'offre de prestations, suite à la mise en place, en 2009, d'une nouvelle ligne n° 3 "Mexique - Gros Pré - Hôpital", en collaboration avec les instances impliquées dans le plan de mobilité de l'Hôpital du Jura.



	Voyageurs ¹	Recettes globales ²	Charges CarPostal ³	Charges totales ⁴	Taux couverture ⁵
2003	153'583	172'429	676'088	694'824	25.50
2004	155'113	171'098	673'373	690'812	25.41
2005	182'916	245'699	907'710	923'232	27.07
2006	197'879	262'939	931'749	946'531	28.22
2007	192'934	255'054	932'621	945'172	27.35
2008	214'372	289'641	940'000	951'484	30.81
2009	232'298	292'010	970'000	984'310	30.10
2010	241'800	282'273	972'000	985'288	29.04

¹ Il s'agit d'une estimation, sur la base de 4 comptages annuels (méthodologie courante)

² Les recettes globales incluent les produits issus de la vente de titres de transport par les TUD, les rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'Abonnement Vagabond ainsi que la subvention cantonale (depuis 2005). Depuis 2007, la subvention de l'Hôpital a disparu (perte de Fr. 10'000.- au titre des recettes)

³ Il s'agit de la facture effective de CarPostal pour la réalisation des prestations des TUD

⁴ Les charges totales comprennent les frais liés aux prestations de CarPostal et à la promotion notamment

⁵ Il s'agit du rapport entre les charges de CarPostal et les recettes globales

Les statistiques et les indicateurs 2010 permettent de constater, par rapport à l'année précédente, une évolution positive :

- le nombre de voyageurs a à nouveau évolué très positivement : 241'800 voyageurs (+ 4.09 %), ce qui constitue à nouveau un record absolu depuis la création des TUD ; c'est ainsi la première fois que la barre des 240'000 voyageurs est franchie ;
- le taux de couverture est resté stable par rapport aux deux dernières années, soit environ 30 %, taux supérieur à la moyenne des lignes de bus du Canton du Jura en général ;
- les recettes, qui se sont montées à Fr. 282'273.-, ont connu, elles aussi, une stabilité malgré une petite érosion qui s'explique par les décomptes de fin d'année ;
- les charges ont été maîtrisées.

Dans le cadre de la promotion des TUD, et des transports publics en général, les "cartes journalières Commune" ont à nouveau connu un grand succès : avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2010, 99 % des cartes ont été à nouveau vendues.

5.8. Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, en fonction des dotations du budget de fonctionnement. Les nouvelles priorités fixées au début 2010 pour l'utilisation du crédit-cadre voté en 2005 et les crédits spéciaux octroyés par le Conseil de Ville permettent de viser un niveau d'entretien satisfaisant pour les bâtiments considérés. Les travaux faits à Saint-Georges (remis au CCRD pour sa

gestion) et sur les pavillons scolaires des Traversins et des Moissons 12, qui auront le label Minergie, ont été réalisés à satisfaction. Un suivi attentif a été porté sur les travaux engagés par les propriétaires privés sur des bâtiments protégés, en particulier en Vieille Ville, afin de poursuivre l'effort visant à une mise en valeur du patrimoine architectural.

Une politique foncière communale a été mise en place, dans le cadre d'une vision à long terme, afin de valoriser le patrimoine immobilier communal. L'échange de terrain Ticle - Auguste-Quiquerez, l'acquisition du stand de Bambois, de l'Arsenal "En Dozière" et du terrain de la Jardinerie, la vente des terrains de la Mandchourie et du Palastre permettront, dans ce sens, la réalisation de projets immobiliers qui apporteront une plus-value pour le développement de la ville.

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), les résultats de l'étude globale lancée en 2006 ont été exploités afin d'adapter les modalités de travail. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : environ 27'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de plus de 28'000 m² de surface. Cette analyse a déjà permis de faire un état des lieux, de mettre en évidence les forces et faiblesses et d'établir un catalogue d'actions permettant de maintenir la qualité des prestations, tout en recherchant des possibilités de rationalisation, d'économies et d'une meilleure protection de l'environnement.

5.9. Routes, rues et trottoirs

La Ville compte 400'000 m² de routes communales (51 km) et trottoirs (40 km) à entretenir, soit 67 terrains de football (routes privées et de la Bourgeoisie non comprises). Cette surface représente, à neuf, un patrimoine avoisinant les 100 millions de francs. Conformément aux documents d'analyse et de gestion de l'état constructif du réseau routier utilisés depuis plusieurs années, les travaux prioritaires ont été réalisés en 2010, en fonction des ressources financières disponibles, malheureusement trop faibles.

Le budget annuel pour l'entretien des routes, rues et trottoirs ne permet en effet que de remettre en état des petites dégradations. Le crédit-cadre d'entretien des routes est dans ce sens nécessaire pour maintenir au minimum l'état du réseau. En 2010, les moyens financiers disponibles ont permis de finaliser l'aménagement de la rue du Colonel-Corbat, de réaliser le réaménagement du chemin de la Promenade et de procéder à un entretien par gravillonnage de quelques rues fortement dégradées. Le crédit spécial voté en 2009 pour la réfection et le réaménagement de la rue de l'Industrie et de la rue des Bats a permis de réaliser la deuxième étape en 2010. L'aménagement final de la rue Victor-Helg a également été réalisé.

5.10. Canalisations

Le budget annuel pour l'entretien des canalisations permet de faire des curages, des réfections ponctuelles et quelques passages à la caméra. Le crédit-cadre d'entretien des canalisations est, dans ce sens, nécessaire pour entreprendre des travaux plus importants. En 2010, le crédit-cadre d'entretien des canalisations a permis de faire des travaux à la rue de Chêtré. La réalisation des dernières étapes du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) s'est poursuivie en 2010.

5.11. Cours d'eau, projet "Delémont marée basse"

La gestion et l'entretien des cours d'eau ont été réalisés, en collaboration avec la Commission des digues, afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et d'éviter des problèmes d'obturation ou de refoulement. Un plan global de gestion et d'entretien de tous les cours d'eau communaux a été établi et doit être validé en 2011 par l'Office de l'environnement et par le Conseil communal.

L'année 2010 a permis de préparer les travaux de la première étape du projet *Delémont marée basse* sur le secteur "En Dozière". Le dossier pour la demande de subventions cantonales et fédérales a également été transmis à l'Office de l'environnement et à l'Office fédéral de l'environnement qui l'ont tout deux jugé d'excellente qualité et confirmé que tous les bonus seront accordés sur le secteur "En Dozière" afin d'obtenir le taux de subvention maximum (61 %). Le Conseil communal a présenté un rapport annuel sur le projet global à l'attention du Conseil de Ville.

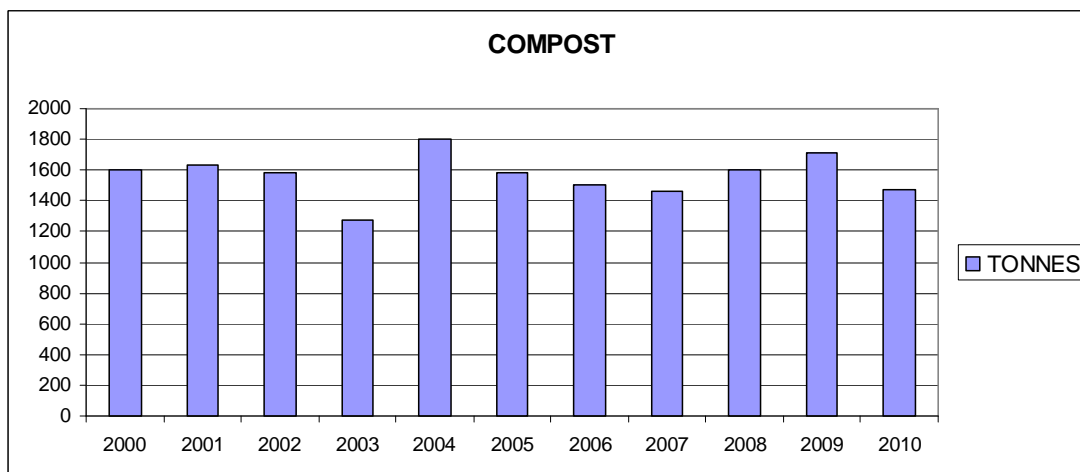
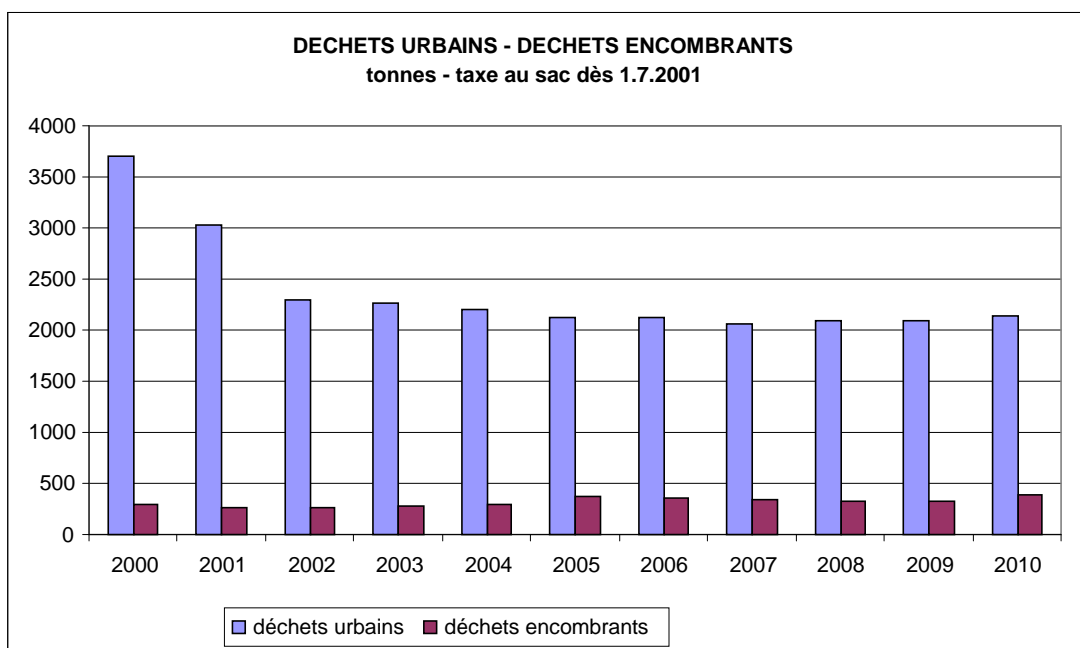
5.12. Déchets

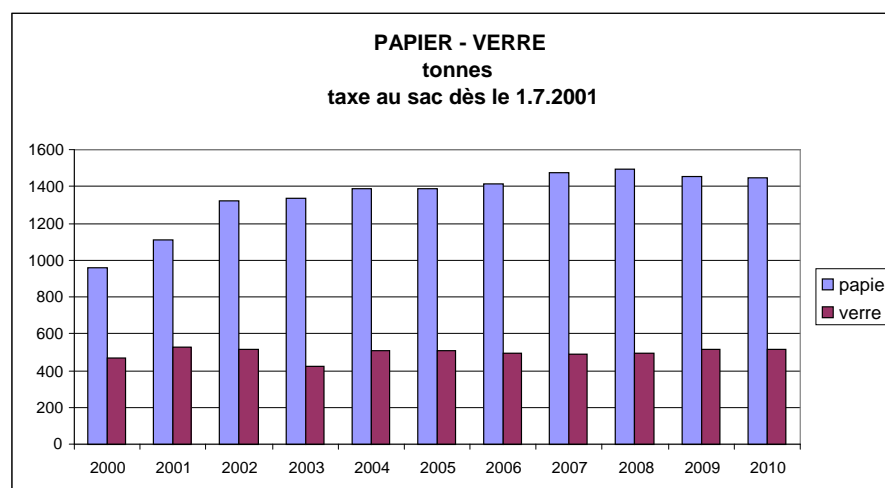
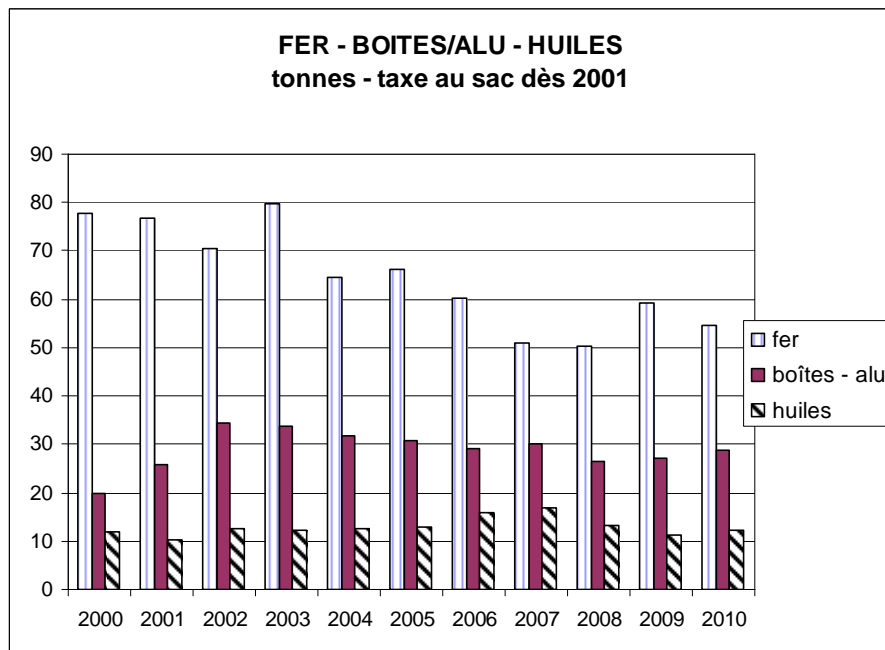
L'étude de la réorganisation de la gestion des déchets aux niveaux régional et cantonal se poursuit. Un groupe de travail, auquel le SEOD est associé, s'est réuni pour la première fois en 2010. Sa mission est de mettre en place des déchetteries régionales et de réorganiser la gestion des déchets. Le SEOD est également très actif, puisqu'un projet de biogaz est à l'étude. Delémont participe activement à ces réflexions, puisque la conseillère communale UETP est présidente du SEOD. L'ingénieur communal participe également désormais aux séances du SEOD en tant que conseiller technique.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'inscrire les réflexions au niveau communal dans la ligne de celles faites par le SEOD et le groupe de travail cantonal. L'analyse du système de ramassage est en cours afin de mettre en place des mesures de rationalisation et d'économie. La taxe sur les déchets est désormais adaptée au renchérissement afin d'assurer l'autofinancement.

Les tonnages des déchets collectés sont plus ou moins constants depuis plusieurs années. La répartition des déchets 2010 par type est la suivante :

• déchets urbains livrés au SEOD	2'138
• déchets encombrants livrés au SEOD	385
• déchets verts	1'471
• papier (par entreprises privées et Voirie)	1'447
• huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	12
• verre par conteneurs (entreprise privée)	518
• aluminium + boîtes (entreprise privée)	29
• fer (entreprise privée)	55





5.13. Environnement, affichage public, réclames et enseignes

Les mesures inscrites au plan directeur "Nature en ville" ne nécessitant pas d'investissement financier particulier ont été poursuivies, notamment par des recommandations pour la plantation de haies et d'arbres. Les contacts se sont poursuivis avec la Bourgeoisie concernant la gestion du talus de Bambois et le renouvellement des arbres de l'allée du Domont.

Le Canton a donné le feu vert pour les travaux d'assainissement des buttes du stand de tir de Bambois, pour les tirs à 25, 50 et 300 m. Le permis a été délivré et les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2011. Les tirs à 300 m ne reprendront pas après l'assainissement, ce qui contribuera à améliorer la qualité environnementale du secteur et son accessibilité en lien avec le tourisme pédestre.

Le terrain de la Mandchourie, vendu à un promoteur en vue de la construction d'appartements adaptés, est contaminé. Les investigations se poursuivent afin de déterminer le mode d'assainissement, qui sera réalisé jusqu'à fin 2011.

La mise en place du plan directeur de l'affichage public permet un traitement plus systématique des diverses requêtes en matière de réclames, d'enseignes dont la gestion ne pose plus de problèmes majeurs grâce à ce nouvel instrument.

* * * * *

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE ET DES FINANCES..... 3

1.1.	Votations – Elections	3
1.2.	Conseil de Ville	3
1.3.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	4
1.4.	Conseil communal	5
1.5.	Administration générale et Chancellerie communale	5
1.6.	Service du personnel	5
1.7.	Archives	9
1.8.	Commission de conciliation en matière de bail.....	9
1.9.	Contrôle des habitants	10
1.10.	Jumelages.....	12
1.11.	Commission de la mairie.....	12
1.12.	Service de police.....	13
1.13.	Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD).....	14
1.14.	Protection civile	15
1.15.	Service financier	15
1.16.	Statistiques et comparaisons fiscales.....	15
1.17.	Déclarations d'impôts 2010.....	20
1.18.	Commission des finances.....	20
1.19.	Commission d'évaluation des valeurs officielles et locatives des immeubles	20
1.20.	Encaissement des impôts.....	20

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE, DES ECOLES ET DU LOGEMENT 22

2.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	22
2.2.	Logement	22
2.3.	Aide sociale	22
2.4.	Mesures tutélaires.....	22
2.5.	Allocations de fin d'année	23
2.6.	Bourses et prêts.....	23
2.7.	Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement	23
2.8.	Commission de la jeunesse	23
2.9.	Agence communale AVS-AI	24
2.10.	Office de l'emploi	24
2.11.	Maison de l'Enfance.....	25
2.12.	Service d'accueil extrascolaire.....	26
2.13.	Espace-Jeunes	27
2.14.	Colonie du Creux-des-Biches	28
2.15.	Conseil delémontain des Jeunes.....	29
2.16.	Ecoles primaires et enfantines.....	29
2.17.	Communauté scolaire	31

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE L'INFORMATIQUE 34

3.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	34
3.2.	Sports.....	34
3.3.	Culture.....	35
3.4.	Bibliothèque	35
3.5.	Ludothèque	36
3.6.	Galerie Paul-Bovée.....	37
3.7.	Informatique	37

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX 39

4.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	41
4.2.	Commissions de l'énergie.....	42
4.3.	Service de l'électricité	42
4.4.	Service des eaux	44
4.5.	Service du gaz	46
4.6.	Système d'information du territoire (SIT)	47
4.7.	Service gestion et finances	48
4.8.	Service clients.....	49
4.9.	Pôle de compétences commerciales de La Chartre	50
4.10.	Politique énergétique	50
4.11.	Considérations finales.....	51

5. DEPARTEMENT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS..... 52

5.1.	Interventions déposées par le Conseil de Ville concernant le département.....	53
5.2.	Etat général d'avancement des principaux projets décidés par le Conseil de Ville et le Corps électoral	54
5.3.	Permis de construire et police des constructions	56
5.4.	Maisons individuelles et jumelées publiées	57
5.5.	Montants investis et logements construits.....	58
5.6.	Aménagement local, urbanisme, agglomération	59
5.7.	Transports Urbains Delémontains	59
5.8.	Bâtiments et terrains communaux, sites et monuments protégés.....	60
5.9.	Routes, rues et trottoirs.....	61
5.10.	Canalisations.....	61
5.11.	Cours d'eau, projet "Delémont marée basse"	61
5.12.	Déchets	62
5.13.	Environnement, affichage public, réclames et enseignes	63

